

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2383 - 4 avril 2014 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Tout pour le patronat
rien pour les travailleurs,
aux municipales
le Parti socialiste
récolte ce qu'il a semé**

p. 3 à 5



**« Nouveau » gouvernement
Ils rebattent les cartes...
pour un même jeu**

p. 4

SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Les résultats du PS aux municipales
- Le nouveau gouvernement
- 22 mois de gouvernement Ayrault
- p. 5 ■ Hollande sourd de l'oreille gauche
- Résultats du PCF
- Non aux expulsions locatives
- p. 6 ■ Manifestation du 12 avril
- Réunions publiques avec Nathalie Arthaud
- p. 7 ■ Un actif sur cinq est chômeur
- Loi Florange
- Lycée Surger: Thaïs reste ici
- p. 11 ■ L'électricité va augmenter
- Nouvel impôt sur le gaz
- Hôpital francilien: pompe pour le privé
- Bugaled Breizh
- p. 16 ■ Non-revalorisation des pensions
- Le compte-pénibilité
- Qui creuse le déficit?
- Procès contre des militants syndicaux
- L'union sacrée autour du patronat

Il y a 50 ans

- p. 10 ■ Brésil: le coup d'État du 1^{er} avril 1964

Dans le monde

- p. 8-9 ■ Italie: Renzi le dernier espoir, pour qui?
- Syrie: la guerre contre la population
- Centrafrique: sous la coupe des bandes armées
- Turquie: élections municipales
- Algérie: élection présidentielle

Dans les entreprises

- p. 12 ■ Hôpitaux publics de Marseille
- CHU Toulouse
- Mairie de Paris: grève des égoutiers
- Allocataires du RSA
- p. 13 ■ Licenciements à PSA Aulnay
- Bosal-le-Rapide, licenciements inacceptables
- Goodyear - Amiens
- p. 14 ■ ARaymond
- Groupe Alstom
- Data mailing
- p. 15 ■ Faïencerie - Sarreguemines
- Continental - Sarreguemines
- Clestra - Illkirsch
- Equant - Groupe Orange

Les 7, 8 et 9 juin à Presles (Val-d'Oise)

La Fête de Lutte Ouvrière

La Fête de Lutte Ouvrière aura lieu, comme chaque année, lors du week-end de la Pentecôte, c'est-à-dire les samedi 7, dimanche 8 et lundi 9 juin, à Presles, dans le Val-d'Oise. Vous trouverez ci-après, et sur notre site, www.lutte-ouvriere.org, des informations sur toutes les attractions artistiques, scientifiques et festives. Elles seront complétées chaque semaine.

... Et à bientôt à la Fête!



Achetez à prix réduit vos cartes d'entrée et bons d'achat

Les cartes d'entrée, valables trois jours, sont d'ores et déjà disponibles. Jusqu'au 4 mai, elles sont vendues au tarif réduit de 12 euros pour les trois jours. Les bons d'achat, d'un pouvoir d'achat de 5 euros mais vendus 4 euros, sont également disponibles.

Vous pouvez vous les procurer, soit auprès de nos camarades, soit en écrivant à:

Lutte Ouvrière BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Indiquez dans votre courrier le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, en joignant un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière, sans oublier d'indiquer l'adresse d'expédition. Envoi franco.

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante:

LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer

La guerre de 14-18

À l'occasion du centième anniversaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale, plusieurs expositions et conférences seront proposées. Il y sera évidemment développé un tout autre point de vue que celui des commémorations officielles. On y parlera des véritables responsables de cette boucherie, les impérialistes qui voulaient se répartir le

monde.

Mais aussi on rappellera l'existence d'un courant internationaliste et socialiste, qui militait pour que les ouvriers des différents pays européens refusent de s'entretuer pour les intérêts des marchands de canons, et qui combattait aussi pour l'avènement d'une société débarrassée de l'exploitation et des parasites qu'elle engendre.

Le Carrousel de la connaissance

Dans le chapiteau tournant, spécialement construit à cet effet, l'exposé multimédia de 45 mn aura cette année pour

thème: « 1914, le capitalisme entraîne le monde dans la barbarie »

La Cité des arts

Écouter la réincarnation de Rembrandt expliquer comment il peignait - apprendre une chorégraphie en une heure - désosser un violon pour voir comment ça marche - se rendre compte que la musique contemporaine peut être pour vous - se laisser bercer par des airs d'opéra et découvrir son fonctionnement - créer une tête d'homme avec de la terre en cinq minutes - poser toutes

les questions à une chorale et écouter ses explications sur ce qu'est la musique - un pinceau à la main, toucher du doigt ce que veut dire peindre: la Cité des arts sera là pour vous faire comprendre des démarches artistiques multiples. Animations, ateliers de réalisation, discussions vous attendent.

Alors, à vos pinceaux! à vos palettes!

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotopresse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Dépôt légal avril 2014.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Le Parti socialiste récolte ce qu'il a semé

La défaite cinglante du Parti socialiste a donc poussé Hollande à sacrifier Ayrault et à le remplacer par Valls. Tous les commentateurs ainsi que la gauche vont gloser, de nouveau, sur le « changement ». Mais personne ne peut croire qu'il suffira de remplacer Ayrault par Valls pour mettre un coup d'arrêt au chômage et au recul des conditions de vie !

Le nouveau gouvernement décidera, au mieux, un coup de pouce aux plus défavorisés, mais il ne sera que symbolique et il ne suffira pas à compenser les reculs qui dégradent la vie de millions de familles.

En admettant que Valls puisse conduire son équipe avec plus de poigne qu'Ayrault, cela ne changera rien au fait que le gouvernement n'a pas de prise sur l'économie capitaliste. Ayrault a été impuissant face à la crise, comme l'a été le duo Sarkozy-Fillon et comme le sera le prochain attelage ministériel.

La personnalité de Hollande n'y est pour rien. Hollande, Sarkozy et ceux qui rêvent de les remplacer, Le Pen comprise, se placent tous dans le cadre de la société capitaliste dominée par la bourgeoisie. Ils s'engagent à gérer ses affaires et se mettent de fait sous la dépendance du grand patronat et des financiers, qui font et défont l'économie.

Autant dire que le remaniement gouvernemental, censé répondre au désaveu exprimé dans les urnes, ne changera que la vie des ministres d'hier et de demain.

Au-delà de cette agitation institutionnelle, les résultats des municipales expriment un rejet profond de la politique de Hollande par les classes populaires. Même dans les villes ancrées depuis des décennies à gauche comme Nevers, Roubaix, ou encore Limoges, dirigée par la gauche depuis 1912, les électeurs ne se sont pas mobilisés et les villes sont passées à droite.

Les socialistes espéraient un sursaut chez leurs électeurs. En vain ! Il est un chiffre qui ne trompe pas, celui de l'abstention. À 38 %, et souvent 50 ou 60 % dans les quartiers populaires, celle-ci donne la mesure du discrédit du pouvoir socialiste qui s'était déjà manifesté au premier tour.

En moins de deux ans, le gouvernement socialiste a déçu et écœuré jusqu'à l'électorat le plus ancien et le plus populaire du Parti socialiste. Et pour cause !

À la crise et aux attaques patronales, s'est ajoutée la politique antiouvrière du gouvernement. Au chô-

mage, se sont ajoutés le chantage à la compétitivité, la flexibilité, les reculs des droits sociaux, encouragés et légalisés par le gouvernement. Au recul des salaires et du pouvoir d'achat, se sont ajoutées les augmentations d'impôt.

La victoire dont la droite se prévaut est la conséquence du rejet massif du PS par les classes populaires. Les électeurs de droite ont voté, là où les électeurs de gauche se sont abstenus pour ne pas cautionner les représentants d'un gouvernement qui les piétine.

Quant à la poussée du Front national dans les quartiers ou certaines villes populaires, elle résulte, elle aussi, de l'écœurement et du sentiment de trahison que la gauche au pouvoir a engendrés.

Lutte Ouvrière n'était pas présente au second tour de ces municipales. Là où les listes Lutte Ouvrière existaient au premier tour, elles ont permis à tous ceux qui voulaient rejeter le gouvernement de le faire en affirmant les objectifs propres aux travailleurs, en particulier l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous.

Cette politique, pour faire entendre le camp des travailleurs, a été approuvée par près de 72 000 électeurs, qui ont voté pour l'une des 204 listes que nous avons présentées.

Ces suffrages montrent qu'il existe un courant dans la classe ouvrière qui, en dehors du jeu des politiciens bourgeois, met en avant le combat des travailleurs pour leurs intérêts de classe : une fraction qui veut affirmer son rejet de l'ordre capitaliste et de l'exploitation, qui mènent toute la société vers la catastrophe. Il faudra que ce courant continue d'affirmer aux élections européennes une politique, des valeurs et des objectifs exprimant les intérêts de la classe ouvrière.

Le glissement à droite de la vie politique nationale est l'expression d'un recul pour les travailleurs, avec des conséquences directes pour ceux qui habitent les villes passées au FN.

On ne contrecarrera pas ce courant dans les urnes, en se raccrochant au vieux fatras réformiste, même remis au goût du jour, ni en restant passif devant les comédies électorales.

Le salut pour la classe ouvrière viendra de ses mobilisations pour changer le rapport de force, en un mot, de la lutte de classe consciente.

• Remaniement

Un gouvernement de « combat »... d'abord pour les places

On a beau se dire, à chaque remaniement que l'on assiste à un spectacle toujours semblable, cette fois la minable fébrilité de ce petit monde qui aspire à mettre son postérieur dans un fauteuil du tout nouveau gouvernement Valls est encore plus dérisoire mais tout de même révélatrice.

On voit des Verts refuser de participer à la nouvelle équipe, alors que d'autres se précipiteraient bien sur une part de gâteau aussi généreusement proposée par les socialistes.

On apprend aussi que

les fidèles de Hollande se sont réunis pour exprimer leur colère de ne pas être suffisamment représentés dans ce gouvernement et que leur fidélité n'est pas payée de retour. À cela s'ajoutent les nombreuses et sans doute tortueuses tractations qui n'ont pas été rendues publiques.

Rien ne mériterait d'être relevé, s'ils ne s'agissait pas de la mise en place de ceux qui vont être chargés de prendre des mesures qui, disent-ils, décideront du « sort des

Français » et en particulier du sort des classes populaires.

En guise de combat, ce gouvernement commence sa carrière par des chamailleries et des querelles dictées par les ambitions des uns et des autres, ce qui, soyons en sûrs ne les empêchera pas de faire preuve d'une cohésion sans faille quand il s'agira de s'en prendre aux classes populaires et aux travailleurs. Pour sauver la France et son économie, diront-ils, en réalité pour sauver les capitalistes et leurs profits.

Jean-Pierre VIAL

CERCLE LÉON TROTSKY

L'Europe :

ni la cause de la crise
du capitalisme
ni un moyen
de la combattre

**Vendredi 11 avril
à 20 h 30
à la Mutualité**

24, rue Saint-Victor – Paris 5^e
Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

• Municipales

Le Parti socialiste récolte les fruits de sa politique

Les résultats finaux des élections municipales ont confirmé ceux du premier tour. Chaque postulant au poste de maire a noué entre les deux tours des alliances susceptibles de lui assurer la mairie, y compris parfois les plus douteuses, les plus « contre nature », comme on dit. Mais par-delà ces situations, ce sont les mêmes tendances similaires à celles du premier tour qui se sont exprimées. 155 villes de plus de 9 000 habitants, dirigées la plupart du temps par des maires socialistes, ont été perdues par la gauche, 142 ont été gagnées par la droite et le Front national se retrouve à la tête de 11 villes de plus de 9 000 habitants.

C'est encore une fois l'abstention qui a marqué le scrutin, dépassant les 36,45 % du premier tour. Dans les cités ouvrières, les quartiers populaires, elle a même été beaucoup plus élevée, concernant surtout l'électorat de gauche. Les appels des dirigeants socialistes aux abstentionnistes à se mobiliser pour que leur ville ne passe pas à droite ou à l'extrême droite ont été vains dans la majorité des cas. La déception de ces électeurs face à un gouvernement et à une majorité qui, non seulement n'ont pas tenu les quelques promesses faites durant la campagne, mais se sont comportés comme des auxiliaires zélés du patronat, n'a pas été digérée par les classes populaires.

Le soir des élections, les



responsables de gauche, mais aussi de droite, ont fait mine de s'inquiéter du danger que représentait cette abstention massive pour ce qu'ils appellent la démocratie. Elle ne fait pourtant que refléter une attitude politique qui ne relève pas du simple désintérêt, mais souligne combien les électeurs des milieux populaires sont écœurés par la mise en œuvre de politiques qui les ignorent.

La victoire de la droite a découlé mécaniquement de cette abstention de l'électorat de gauche. Le fait que le Front national ait réalisé des scores élevés dans les quartiers populaires a de quoi inquiéter,

bien plus encore que la dizaine de mairies qu'il a conquises. Car il traduit un recul de la conscience ouvrière, des travailleurs votant pour leurs pires ennemis par rejet du gouvernement socialiste.

Cette désorientation est à mettre au passif d'une politique qui, quoique se faisant sous l'étiquette socialiste, est entièrement tournée vers la satisfaction des intérêts patronaux. Une fois de plus le gouvernement socialiste est prêt à perdre les élections et au-delà son audience, plutôt que d'égratigner, même un peu, les intérêts de la bourgeoisie.

Daniel Mescla

• « Nouveau » gouvernement On rebat les cartes pour un même jeu

Hollande s'est donc invité sur les écrans de télévision pour une déclaration solennelle où, après avoir reconnu qu'« à l'occasion des dernières élections municipales, en votant ou en vous abstenant, vous avez exprimé votre mécontentement » ; il a ajouté : « J'ai entendu votre message, il est clair... je dois y répondre ». Mais la seule réponse concrète a été de dire : « J'ai donc confié à Manuel Valls la mission de conduire le gouvernement de la France ». C'est ce que Hollande appelle « un gouvernement de combat ». Reste à savoir pour combattre qui et au service de qui ? Et là visiblement, ce n'est pas le « changement » qui est à l'ordre du jour.

Le jeu politique dans la conduite des affaires de la bourgeoisie consiste à changer périodiquement les têtes des dirigeants, une fois qu'ils se sont usés au pouvoir, puis à continuer avec d'autres, toujours au service des possédants. Ces élections municipales ne pouvant amener un changement de majorité parlementaire, c'est à un jeu de chaises musicales que l'on assiste. On reprend les mêmes, en ce qui concerne les ténors du moins.

Valls se retrouve Premier ministre. Dans la continuité de ce qu'avait fait Sarkozy avant lui, il a assis une autorité en se donnant une image de ministre de l'Intérieur « énergique » dans les propos et dans les actes, racolant sur le terrain de la xénophobie.

Mais mouvement ne signifie pas changement et Hollande l'a bien précisé en déclarant vouloir continuer la même politique : « Je vous le confirme, a-t-il déclaré, le redressement du pays est indispensable, celui de notre appareil productif, celui de nos comptes publics... » ; des comptes plombés par les centaines de milliards distribués

aux banquiers, aux capitalistes, aurait-il dû ajouter.

Les bourgeois peuvent donc être rassurés, pour eux on ne change rien. Ils auront accès sans réserve aux fonds publics, ils auront un gouvernement qui les aidera à licencier, à continuer leurs attaques contre le monde du travail. Quant à ceux qui, comme disait Hollande, « ont des souffrances à finir les fins de mois, à assurer l'éducation de leurs enfants, qui se sentent oubliés, abandonnés, quand ils ne sont pas relégués... », ils devront au mieux se contenter d'un éventuel et vague pacte de solidarité dont le contenu et la date de mise en application ne sont pas déterminés si tant est qu'ils le soient un jour. Bref, des mots... que des mots.

La feuille de route est claire et semblable à la précédente. Autant dire que si demain les travailleurs décident d'en finir avec les sacrifices qu'on leur impose pour, paraît-il, sauver l'économie des capitalistes et leurs profits, ils trouveront face à eux, un gouvernement de combat.

Paul SOREL

• Gouvernement Ayrault

22 mois au service du patronat

En guise d'oraison à l'égard de Jean-Marc Ayrault qu'il venait de congédier, Hollande a qualifié son bilan à la tête du gouvernement précédent de « courageux » et les réformes accomplies comme « faisant honneur » à celui qui les avait prises. Qu'on en juge !

Les patrons voulaient plus de flexibilité ? Ils ont obtenu l'ANI, l'Accord national interprofessionnel, qui leur permet plus facilement de déplacer leurs salariés d'un site à un

autre, de supprimer les RTT, voire de baisser les salaires des embauchés.

Les patrons voulaient encore plus de subventions ? Ils ont eu droit au CICE, le crédit impôt compétitivité emploi, qui leur rapportera 20 milliards d'euros par an sans aucune contrepartie en termes d'embauches. Les patrons voulaient des baisses de charges ? Le gouvernement a sorti le Pacte de responsabilité et 30 milliards de cadeaux supplémentaires, avec notamment la suppression de la part des

allocations familiales payées par les employeurs.

Non contents de percevoir les cadeaux directs, les patrons ont aisément obtenu que le gouvernement réduise la part des dépenses publiques bénéficiant aux classes populaires : report progressif des départs en retraite jusqu'à 62 ans, avec une baisse supplémentaire des pensions à la clé ; accord sur l'indemnisation des chômeurs qui leur vole 800 millions d'euros par an. Et c'est sans compter toutes les économies budgétaires qui ont consisté à

réduire les programmes destinés aux transports, aux handicapés, aux hôpitaux.

Pour financer les mesures en faveur du patronat, le gouvernement a augmenté la TVA et les impôts payés par les classes populaires. Des centaines de milliers de foyers jusqu'alors non imposables sur le revenu sont désormais taxés. De nombreux retraités ont vu les prélèvements sur leur pension augmentés alors que la revalorisation de celle-ci vient d'être repoussée de six mois.

Jusqu'à la veille des élections

municipales – et après – le gouvernement a réitéré ses promesses de baisses d'impôts pour les entreprises et d'économies supplémentaires de 50 milliards d'euros d'ici 2017 sur les dépenses publiques. Les 22 mois du gouvernement Ayrault ont été accompagnés de discours incessants pour vanter la compétitivité, la nécessité d'augmenter les profits et d'abaisser les coûts du travail.

Un bilan qui mérite bien de figurer au tableau d'honneur... du Medef!

Gilles BOTI

• PCF – Mélenchon

« Hollande, sourd de l'oreille gauche »... une infirmité congénitale

L'annonce de la nomination de Valls à Matignon a suscité des réactions critiques de la part de Mélenchon et des dirigeants du PCF pour regretter que « les électeurs de gauche n'aient pas été écoutés ».

Le dirigeant du Parti communiste, Pierre Laurent, a déclaré : « François Hollande n'entend que de l'oreille droite. » Mélenchon a, lui, expliqué que la nomination de Valls faisait « beaucoup de peine » et que « le chef de l'État aurait gagné à réfléchir au sens du vote » des Français aux élections municipales. Deux ans après leur appel à voter, « sans réserve », pour Hollande au second tour de l'élection présidentielle, ils maintiennent le fond de leur politique en expliquant que Hollande aurait fait un « mauvais choix », sous-entendant qu'il aurait pu en faire un autre.

Pourtant la politique que Hollande a choisi de mener était et est claire. Elle se situe dans la droite ligne de celle choisie par ses prédécesseurs socialistes : Mauroy, Bérégovoy, Fabius ou Jospin, qui ont siégé à Matignon dans les années quatre-vingt, y compris à certains moments avec des ministres communistes. Mélenchon a

lui-même été ministre sous Jospin. Ni Mélenchon ni Laurent ne peuvent donc ignorer des épisodes auxquels ils ont été directement associés, ou que la direction de leur parti a assumés.

Quand Mélenchon conclut à la nécessité de « prendre à bras-le-corps le problème d'un gouvernement de gauche qui fait

une politique de droite », il propose en fait comme perspective la constitution d'une nouvelle « majorité de gauche », baptisée « nouveau front populaire écologiste », consistant en une alliance Front de gauche-Europe écologie-les Verts avec des socialistes dits de gauche... qui ont été des soutiens du gouvernement Ayrault !

En expliquant aujourd'hui aux travailleurs que leur sort dépend d'une « nouvelle perspective à gauche », c'est-à-dire d'une nouvelle combinaison politicienne, Mélenchon et le Parti communiste continuent à désarmer politiquement les travailleurs face aux attaques annoncées.

Marc RÉMY

• Résultats du PCF

Une implantation ouvrière

Le Parti communiste a perdu plusieurs villes qui, historiquement, avaient constitué des bastions : Saint-Ouen, Bobigny, Le Blanc-Mesnil en Seine-Saint-Denis ; Villejuif dans le Val-de-Marne ; Achères dans les Yvelines ; Vaux-en-Valin dans le Rhône ; Aubagne dans les Bouches-du-Rhône, etc.

Ces défaites qui ont marqué les esprits des

militants et sympathisants du PCF témoignent d'un recul de l'influence électorale du PCF. Même s'il est n'est pas facile de mesurer ces résultats, car comme le rapporte *L'Humanité*, « le PCF présentait des candidats sur plus de 7 500 communes de plus de 1 000 habitants, seul ou allié avec le Front de gauche ou le PS ».

Depuis l'élection

de Hollande, le Parti communiste a entretenu un flou certain vis-à-vis du gouvernement socialiste. Il en critique tel ou tel choix, tout en refusant de se considérer dans l'opposition. Selon les résultats donnés par *L'Humanité*, dans 80 villes de plus de 10 000 habitants qui étaient dirigées par des maires communistes, 37 maires ont été réélus dès le premier tour

et 32 à l'issue d'un deuxième tour, soit une perte de onze mairies. Le PCF bénéficie de racines locales qui montrent que des milliers de militants et sympathisants sont encore présents dans les milieux populaires et contribuent à y maintenir des références, même imprécises, souvent lointaines et édulcorées, des idées communistes.

M. R.

• Logement

Non aux expulsions locatives !

Depuis le 1^{er} avril, des centaines de milliers de travailleurs vivent à nouveau la peur au ventre, menacés d'être expulsés de leur logement. S'il y a eu un grand nombre de lois affirmant un « droit au logement », aucune n'a remis en cause les expulsions, que ce soit sous Sarkozy ou sous Hollande.

La nouvelle loi Duflot prétendument « pour l'accès au logement » ne fait pas exception. Elle s'est contentée d'entériner la fin de la trêve hivernale au 1^{er} avril au lieu du 15 mars. Mais elle n'empêche pas les expulsions. Or la machine judiciaire prononce plus de 100 000 jugements d'expulsions locatives par an, un nombre en augmentation de plus d'un tiers par rapport à il y a dix ans. L'étau se resserre entre d'un côté la baisse des

salaires et les conséquences des licenciements, de l'autre l'augmentation des loyers alimentée par la pénurie de logements.

Seules quelques municipalités, dirigées par le PCF ou, plus rarement, par le PS, refusent les expulsions en prenant des arrêtés anti-expulsions locatives. Mais inmanquablement, le préfet demande au tribunal administratif d'annuler ces décisions et il obtient gain de cause. Il est même arrivé à des



municipalités d'être condamnées à une amende de 1 000 euros, destinée à payer les frais de justice, pour avoir pris un tel arrêté ! C'est tout un symbole et une confirmation du peu de pouvoir des communes.

Il y a bien eu les lois dites de « décentralisation » qui leur ont confié de nouvelles responsabilités, mais c'était surtout pour leur transférer de nouvelles charges financières pour entretenir la voirie, les écoles, etc. En

revanche, si une municipalité veut empêcher des expulsions ou soutenir financièrement une grève, elle est vite rappelée à l'ordre, car les communes restent sous tutelle.

Jean SANDAY

• Loi Duflot

La montagne a bien du mal à accoucher d'une souris

La loi Duflot sur le logement a été publiée au Journal officiel le 27 mars. Elle prévoit un encadrement des loyers du secteur privé, assez illusoire et qui ne s'appliquera pas avant... une certaine date, non fixée, au gré de la bonne ou de la mauvaise volonté des agences immobilières.

Il existe déjà un décret, en vigueur depuis le 1^{er} août 2012, limitant dans certains cas les augmentations de loyers lors du renouvellement du bail ou d'une relocation. La loi Duflot

est censée compléter ce décret en encadrant le niveau des loyers, par rapport à un loyer dit « médian » de référence. Il ne s'agit nullement d'un blocage des loyers, car les propriétaires

auront légalement la possibilité de dépasser le loyer de référence de 20 % !

À supposer que certains locataires puissent tout de même s'appuyer sur la loi, ce ne sera pas tout de suite, car pour l'instant le fameux « loyer médian de référence » n'existe pas. Il devra être calculé par quartier de chaque ville où l'encadrement des loyers sera en vigueur, et

pour chaque type d'appartement. Le gouvernement a prévu de recueillir les données, non pas en faisant appel aux associations de locataires, pas même à ses propres services, mais en s'en remettant aux agences immobilières ! Or leurs fédérations n'ont aucune raison de se hâter. L'été dernier, elles avaient même suspendu leur participation pour faire changer des mesures du

projet de loi qui ne leur convenaient pas.

Il n'est donc pas étonnant que les « observatoires locaux des loyers » prévus par la loi Duflot puissent mettre, paraît-il, encore plusieurs mois à voir le jour. D'ici là, ce qui est censé être la principale disposition de cette loi restera dans les tiroirs...

J. S.

Les limites sociales et l'impasse de la manifestation du 12 avril

La manifestation appelée pour le 12 avril est la troisième dont l'initiative revient, notamment, au Front de gauche, après celles des 5 mai 2013 et 1^{er} décembre 2013.

Lutte Ouvrière n'avait pas appelé à la manifestation du 5 mai, présentée comme une manifestation pour une Sixième république, n'ayant aucune envie de cautionner une opération qui consistait à canaliser le mécontentement des classes populaires vers l'objectif dérisoire d'un simple changement de numéro, même assorti d'un éventuel bricolage constitutionnel.

Nous avons, en revanche, appelé à celle du 1^{er} décembre tout en n'en partageant pas tous les objectifs. Parmi ces objectifs, il y avait cependant au moins la dénonciation des licenciements et du chômage et l'opposition à la hausse de la TVA au 1^{er} janvier 2014 projetée par le gouvernement.

L'appel à la manifestation du 12 avril affirme, dans sa première phrase: «*Nous n'en pouvons plus de voir la droite et l'extrême droite battre le pavé avec leurs cortèges de haine de l'autre, d'intolérance, de racisme, de sexisme, d'homophobie et d'intégrisme*».

Nous partageons le constat et aussi la volonté de nous opposer à cette situation. Encore faut-il savoir au nom de quoi et pour quoi faire!

Ceux qui appellent à cette manifestation se placent très clairement dans le camp des déçus du «hollandisme». Ils critiquent différents aspects de la politique de Hollande pour affirmer que «*ce n'est décidément pas cela que nous voulions, nous qui par*

millions avons contribué à chasser Sarkozy». Passons sur ce qu'il y a de dérisoire dans le fait de se vanter d'avoir «*contribué à chasser Sarkozy*», à la lumière des résultats des municipales. Non seulement la droite «*chassée*» revient triomphante, après deux ans de gouvernement socialiste, mais elle revient flanquée d'une extrême droite renforcée.

Mais cette présentation des choses est une façon bien atténuée, et pour tout dire bien hypocrite, de dégager la responsabilité de tous ces courants politiques, du PCF au Parti de gauche en passant par une nuée de petites formations qui ont appelé à voter pour Hollande. Ils n'ont pas seulement «*contribué à chasser Sarkozy*», ils ont cautionné Hollande, sa promesse «*Le changement, c'est maintenant*» et contribué à le faire élire!

On pourrait se dire que le passé est le passé et mieux vaut tard que jamais avoir compris le caractère néfaste de la politique du PS au pouvoir. Mais quelle

confiance accorder à des dirigeants politiques qui ont si courte vue qu'ils ont eu besoin d'attendre le tout récent «*pacte de responsabilité*» pour comprendre ce qu'ont compris depuis longtemps des millions de travailleurs, de chômeurs, de retraités qui subissent les conséquences des mesures gouvernementales prises pour plaire au grand patronat et aux banquiers?

Mais y a-t-il dans cet appel à manifester au moins des objectifs qui puissent concerner un tant soit peu les travailleurs? Qui puissent refléter, même partiellement, même de façon atténuée, leurs intérêts de classe?

Les organisateurs de la manifestation répondent: «*Nous voulons construire une dynamique rassembleuse pour des alternatives politiques et démocratiques, économiques, sociales et écologiques*», en ajoutant qu'ils appellent à «*une marche nationale d'espoir à gauche, contre l'extrême droite, pour l'abandon du pacte de responsabilité, pour une juste distribution des richesses*», et concluent par une phrase qui se veut menaçante: «*Cette marche ne restera pas sans lendemain*». Il y a de quoi faire trembler Hollande!

Lutte Ouvrière n'a pas l'intention de s'associer à cet appel. Il ne reflète aucun des intérêts et des exigences du monde du travail qui subit

les attaques incessantes du grand patronat et d'un gouvernement dévoué corps et âme à ce dernier.

Il est difficile de voir dans cette manifestation autre chose qu'un geste en vue des élections européennes lors desquelles le Parti communiste et le Parti de gauche, rabibochés après leurs désaccords des municipales, voudraient élargir leur audience.

La seule perspective qu'ouvre cette manifestation, c'est au mieux une variante un peu plus à gauche du remaniement gouvernemental auquel Hollande vient de procéder.

Le glissement vers la droite, dont les élections municipales constituent une expression, reflète une dégradation des rapports de force en faveur des courants les plus réactionnaires qui sont en même temps les plus antiouvriers. Mais ce ne sont pas les chevaux de retour du réformisme, même peinturlurés pour que le rose apparaisse moins délavé, qui arrêteront cette évolution des choses.

Seule une reprise de confiance de la classe ouvrière en elle-même, en sa force, en ses propres valeurs, est susceptible de s'opposer à la montée des forces réactionnaires. Mais pour cela, il faut qu'elle retrouve les idées et les pratiques de la lutte de classe qui ne font manifestement pas partie de l'horizon politique des auteurs de

cet appel à manifester. Rien dans les objectifs affichés de cette manifestation qui permette de franchir un seul pas dans ce sens.

Les organisateurs veulent, disent-ils, redonner «*espoir à gauche*».

Hollande et le PS au gouvernement sont la meilleure illustration que la gauche, ce n'est pas la classe ouvrière, même si depuis bien des années, sinon des décennies, tous les réformistes s'efforcent de rendre les deux mots équivalents.

Quant à la classe ouvrière, ce n'est pas d'«*espoir*» dont elle a besoin. De Mitterrand à Hollande en passant par Jospin, chaque fois que la gauche a accédé au pouvoir gouvernemental, l'espoir factice s'est transformé en désespoir. L'intérêt de la classe ouvrière n'est certainement pas de fabriquer de nouvelles illusions au moment où les précédentes se dissipent. Il n'est pas de redonner du crédit à de nouveaux «*sauveurs suprêmes*» qui, comme les précédents, font de leur arrivée au gouvernement de la bourgeoisie la seule perspective pour la classe ouvrière.

Ce dont la classe ouvrière a besoin, ce n'est pas d'illusions, déguisées par le mot «*espoir*», mais de retrouver sa combativité, sa conscience et surtout le chemin de la lutte de classe.

Georges KALDY

Réunions publiques avec Nathalie Arthaud

Contre la bourgeoisie et ses serviteurs politiques
Faire entendre le camp des travailleurs

TOURS

Mercredi 23 avril à 20 h 30
Centre de Vie du Sanitas
10, place Neuve
Tramway: arrêt Palais des Sports

STRASBOURG

Dimanche 11 mai à 16 h
Le Ciarus - 7, rue Finkmatt
avec Claire Roche



LE MANS

Judi 24 avril à 20 h
Salle Henri-Barbin
31, boulevard Jean-Jacques-Rousseau
avec Valérie Hamon

POITIERS

Judi 15 mai à 20 h 30
Maison des Trois Quartiers
25, rue du Général Sarrail

• Chômage

Un « actif » sur cinq est au chômage

Les chiffres sont tombés le 26 mars : pour le mois de février, 31 500 chômeurs supplémentaires se sont inscrits à Pôle emploi. Et il ne s'agit là que des chômeurs dits de catégorie A, c'est-à-dire de ceux n'ayant aucune activité. Au total 3,35 millions de travailleurs sont ainsi privés de tout moyen de gagner leur vie. Les plus de 50 ans sont les plus touchés. Leur nombre a bondi de plus de 12 % en un an, en même temps que leur espoir de retrouver du travail rejoignait le domaine du rêve.

Mais ce chiffre – 3,35 millions – ne tient pas compte des chômeurs dits de catégories B et C qui, eux, ont trouvé un petit boulot de quelques dizaines d'heures et qui sont aujourd'hui près de 1,6 million. Cela fait donc 5 millions au total mais... pour la seule France métropolitaine, c'est-à-dire en oubliant les chômeurs des départements d'outre-mer. Au total, ce sont près de 6 millions de personnes qui sont inscrites à Pôle emploi, soit près d'une personne sur cinq, par rapport à la population dite active.

Et puis c'est aussi sans compter ceux qui, las de renouveler leur inscription chaque mois, ont été sortis des chiffres du chômage sous la rubrique « *cessation d'inscription pour défaut d'actualisation* ». Sans compter non plus les « radiations administratives » de ceux qui n'ont pas fourni les multiples justificatifs de leur « *Projet personnalisé d'accès à l'emploi* » (!). 34 000 personnes ont ainsi été miraculeusement sorties des statistiques du chômage en février pour ces deux derniers prétextes.

Les commentateurs parlent d'un record « historique » du chômage. Certes, et il est à mettre en rapport avec les profits « historiques » engrangés par les plus grandes entreprises. Car ces deux histoires vont de pair, dans cette période de crise où, grâce aux gouvernements qui se succèdent, le grand patronat maintient et même augmente ses profits.

En réponse, il y faudrait une colère historique. Une colère du monde du travail qui impose d'embaucher partout où les cadences sont insupportables, partout où le personnel manque. Une colère qui impose de répartir le travail entre tous ceux qui n'ont que leur salaire pour vivre, en prenant sur les fortunes amassées par les banquiers, les actionnaires et le grand patronat.

Sophie GARGAN

• Lycée Suger de Saint-Denis

Grâce à la mobilisation, Thaïs reste ici !



Au lycée Suger de Saint-Denis, élèves et enseignants ont été stupéfaits en apprenant que Thaïs, une élève de 20 ans de première bac pro photo, avait reçu une obligation de quitter le territoire français dans les trente jours. Ayant fait une demande de régularisation, elle était confiante puisqu'elle remplissait les conditions de la circulaire Valls, à savoir cinq ans de présence en France et au moins trois de scolarisation.

Depuis cinq ans, Thaïs a construit sa vie ici, avec sa mère, ses frères, ses amis. Elle a appris le français, qu'elle

maîtrise parfaitement, et a obtenu un CAP. Si l'on reprenait les termes de Valls, on pourrait dire que c'est une jeune fille parfaitement intégrée. Mais il faut croire que les propos du ministre sur les étrangers qui veulent s'intégrer ne l'intéressent pas lui-même.

Quand les camarades de Thaïs ont appris que leur amie était menacée, elles ont aussitôt lancé une pétition. L'indignation était générale au lycée et il a été décidé d'organiser un rassemblement devant l'établissement, avec passage dans les classes pour donner

l'information, distribution de tracts, contacts à la presse, signature de pétition en mairie le soir des élections, etc. Le mardi 25 mars, entre 100 et 150 personnes se sont rassemblées : élèves, personnel, parents, élus de la ville. La réaction du préfet ne s'est pas fait attendre : 48 heures après, il contactait le recteur d'académie et nous apprenions que Thaïs était « *autorisée à terminer ses études en France* ». Il faudra évidemment rester vigilants, mais le sentiment que l'action a payé a renforcé la détermination de tous.

Correspondant LO

• Loi Florange

Le Conseil constitutionnel défend la propriété privée

Le Conseil constitutionnel a censuré, le 27 mars, une partie des dispositions de la loi Florange, qui ouvraient notamment la voie à des pénalités pour les dirigeants d'entreprise qui fermaient un de leurs sites rentables. Le Conseil constitutionnel justifiait sa décision, en expliquant que cette mesure était « *contraire à la liberté d'entreprendre et au droit de propriété* ». Ce qui revient à vider de son contenu une loi qui n'était pourtant pas bien contraignante pour le patronat.

Saisi par des sénateurs et des députés de droite, le Conseil a estimé que la loi privait les entreprises concernées de leur capacité « *d'anticiper des difficultés économiques* ».

Cette proposition était la trente-cinquième du candidat François Hollande, reprise d'un discours qu'il avait prononcé à Florange en février 2012. Il promettait alors une loi qui obligerait le patron d'une entreprise « *ne voulant plus d'une unité de production, et ne voulant pas non plus la céder* », à la revendre.

Mais si le discours semblait radical, le texte de loi se contentait d'imposer aux entreprises de plus de 1 000 salariés d'informer le comité d'entreprise de la décision de fermer un site, et de chercher un repreneur, pendant trois mois. Les sanctions évoquées étaient financières et ne pouvaient dépasser au maximum 2 % du chiffre d'affaires de l'entreprise.

Mais l'autre aspect, qui a semble-t-il dérangé ceux que la presse appelle des « sages », a été le fait que la loi Florange prévoyait que les représentants du personnel puissent saisir le tribunal de commerce, s'ils estimaient que l'entreprise n'avait pas respecté l'obligation de chercher un repreneur ou qu'elle avait refusé une offre sérieuse de reprise.

La décision choquante du Conseil constitutionnel a été accueillie sans surprise et sans émoi par le ministre du Travail qui s'est contenté de juger la mesure « *sévère* ».

Tout un symbole.

David MARCIL

Un organisme au service des possédants

La remise en cause de la loi Florange vient souligner le fait qu'il existe dans ce système qui se dit démocratique des garde-fous nombreux. Le Conseil constitutionnel est un de ceux-là.

Le recours présenté par la droite a été bien reçu par cette institution de neuf membres. Les ex-présidents de la République en sont membres de droit, mais ils n'y siègent pas tous. Ces neuf membres, nommés par le président de la République, le président du Sénat et de l'Assemblée nationale, renouvelés par tiers tous les trois ans, sont de parfaits inconnus aux yeux du public, excepté parfois leur président. Jean-Louis Debré avait été nommé en mars 2007, remplaçant Yves Guéna, un ancien ministre de droite, qui avait lui-même succédé à Roland Dumas.

Face à l'Assemblée nationale, c'est le Conseil constitutionnel qui a le dernier mot. Il peut casser les décisions prises

par les députés, alors que les décisions qu'il prend sont, elles, sans appel.

Les décisions de ce Conseil constitutionnel ne sont pas innocentes. Outre celle sur la loi Florange, il avait en janvier 2013 annulé une autre promesse du candidat Hollande qui consistait à taxer à 75 % la partie des revenus dépassant un million d'euros. En revanche, il avait approuvé la suppression, en 2010, de la taxe professionnelle payée par les entreprises aux communes et son remplacement par un impôt plus léger. De même, la plupart des dispositions du bouclier fiscal de Sarkozy en 2007, qui limitaient à 50 % les prélèvements pour les plus riches, avaient été approuvées.

Que ce soit la majorité d'une droite arrogante ou celle d'une gauche respectueuse du capital, ces prétendus représentants du peuple sont étroitement surveillés et verrouillés.

D. M.

• Italie

Renzi, « le dernier espoir » mais pour qui ?

Le nouveau chef du gouvernement italien Matteo Renzi bénéficie, dans son pays et en Europe, de la sympathie d'une grande partie de la presse et d'éloges du monde politique. En Italie, une des formules les plus en vogue pour le soutenir est celle de la « dernière chance ». La presse et la télévision répètent comme un leitmotiv que « Renzi est notre dernier espoir, la dernière chance pour l'Italie ».

Ceux qui n'ont pas la mémoire courte peuvent se souvenir que c'est avec les mêmes accents catastrophistes que l'on avait justifié tant le gouvernement dit « technique » de Monti que celui dit « de service » du pâle Enrico Letta. Ainsi, on serait toujours au bord du précipice, que ce soit pour le l'écart entre les taux d'intérêt, pour la dette, pour l'hypertrophie bureaucratique

ou pour la loi électorale. Chaque fois, l'urgence sert à tout justifier, en tout cas à justifier des mesures qui, invariablement, retombent sur les travailleurs et les couches populaires en général.

Le Jobs Act dont se vante Renzi, autrement dit la nouvelle loi du travail, en anglais s'il vous plaît, n'est rien d'autre qu'une nouvelle dose de précarité. Il comporterait un contrat

de travail unique qui deviendrait à durée indéterminée... au bout de trois ans. Autrement dit, pendant trois ans les employeurs pourraient en faire ce qu'ils veulent, cela dans un marché du travail qui déjà leur permet toute la flexibilité possible et imaginable, au point que les rares embauches sont déjà aujourd'hui à temps déterminé ou camouflées en contrats de collaboration.

Quant à la restitution fiscale partielle de quelque 80 euros par mois pour les bas revenus que Renzi a promise, elle est déjà remise en cause. Elle devait bénéficier à dix millions d'ouvriers et d'employés mais, selon le quotidien patronal *Sole 24 Ore*, elle

ira aux contribuables déclarant entre 15 000 et 20 000 euros par an, soit 3,2 millions de travailleurs. On n'en est plus qu'au tiers de la promesse initiale de Renzi.

Du reste, même si celle-ci était tenue, ces 80 euros ne seraient qu'une petite partie de ce que le fisc a pris dans les poches des travailleurs, entre l'impôt sur le revenu et les divers impôts locaux. Un rapport du syndicat CGIL a estimé que, dans la seule période de 2007 à 2013, 500 à 600 euros ont été prélevés chaque année sur les payes. Autrement dit, pour rétablir la situation, pourtant guère mirifique, d'avant 2007, l'État devrait restituer à chaque travailleur

entre 3 000 et 3 600 euros.

La vérité est que ce gouvernement n'est pas « la dernière chance », mais seulement la dernière en date des formules d'un gouvernement qui marche sur la même voie que les précédents. Quand finira la bonne fortune politique de Renzi, il se trouvera un nouvel homme providentiel qui aura une nouvelle formule, toujours embellie par de grandes plumes de la presse bien payées pour cela.

Les travailleurs ne doivent pas se laisser tromper par ce rideau de fumée.

Correspondance *l'Internazionale* - Italie (UCI)

• Syrie

La guerre contre la population

La guerre civile en Syrie, entre le dictateur Bachar el-Assad et plusieurs groupes militaires rebelles rivaux, semble tourner en faveur du premier. Les grandes puissances occidentales, après avoir misé un temps sur ces groupes rebelles pour tenter de se débarrasser d'un régime pas assez docile à leur goût, ont finalement laissé l'armée d'Assad reprendre le dessus.

Au printemps 2011, dans la foulée des manifestations en Tunisie, en Égypte et dans d'autres pays arabes contre les dictateurs en place, des mobilisations populaires contre le régime de Bachar el-Assad avaient eu lieu dans plusieurs grandes villes du pays et dans la capitale, Damas. Mais, devant la férocité de la répression et l'absence de perspectives, ce soulèvement populaire a été étouffé et s'est transformé en une guerre civile où des bandes armées, regroupant des anciens soldats et officiers de l'armée syrienne et des milices intégristes, ont mené une guerre pour renverser le régime en place.

Chaque clan a ses soutiens : les milices, laïques ou intégristes, ont reçu de l'aide de la Turquie, du Qatar ou de l'Arabie saoudite ; de son côté, Bachar el-Assad a pu compter sur la Russie, l'Iran et le Hezbollah libanais. Et les grandes puissances ont joué des cartes différentes, appuyant l'opposition syrienne mais sans jamais réellement faire pencher le rapport de force complètement de son côté.

Le fait que le régime d'Assad ait pris l'avantage militairement n'est finalement pas pour déplaire aux dirigeants des États-Unis. Ils n'auraient pas vu d'un bon œil un nouveau régime intégriste s'établir dans une région qu'ils ont déjà du mal à contrôler.

Le régime d'Assad est donc dans une phase de reconquête du terrain perdu, une reconquête lente et meurtrière, pratiquant une politique de la terre brûlée : bombardant, assassinant, violant. Même si cette guerre devait finir rapidement, ses effets en sont dévastateurs. Les organisations humanitaires estiment que, depuis le début des affrontements, il y aurait eu au moins 140 000 morts. Et aujourd'hui 2,5 millions de Syriens, plus de 10% de la population, ont fui.

Même si les affrontements prenaient fin, ces milices intégristes, même défaites, ne disparaîtraient pas. Si elles sont chassées de Syrie, elles se rabattonnent sur d'autres conflits où elles trouveront des baillieurs de fond. Elles sont un produit de cette guerre et des manœuvres des pays impérialistes pour y intervenir. Le régime quant à lui s'estime suffisamment affermi pour qu'Assad prépare sa réélection en juin prochain.



Lors d'une trêve, dans un camp de Palestiniens près de Damas, la foule converge vers une distribution de rations alimentaires.

Les millions de Syriens qui avaient vu un espoir de changement dans les premières manifestations populaires qui se levaient contre la dictature, subissent aujourd'hui la barbarie des bandes armées des deux camps.

Pierre ROYAN

• Centrafrique

Sous la coupe des bandes armées

L'augmentation du nombre de soldats français en Centrafrique, à la mi-février, n'a pas diminué le climat d'insécurité qui y règne. Deux tueries viennent d'avoir lieu à Bangui, la capitale.

Jeu 27 mars, des habitants qui célébraient les funérailles de leurs proches ont été pris pour cibles par un groupe armé. Les rafales de mitraillettes et les jets de grenades ont fait une vingtaine de morts. Deux jours plus tard, c'est l'arrivée imprévue d'une colonne tchadienne faisant partie des troupes africaines de la Misca qui a déclenché des affrontements. Les soldats tchadiens, désormais cantonnés dans le nord du pays, continuent à évacuer les derniers musulmans présents à Bangui pour les escorter hors de la Centrafrique.

Leur présence a déclenché une série de tirs où sept personnes ont trouvé la mort et quarante ont été blessées. Tout ce qu'a pu faire la présidente Catherine Samba-Panza a été de décréter trois jours de deuil national.

Seules les milices anti-balakas contrôlent en fait la capitale. Les militaires français comme les chefs de la Misca ont beau prétendre les désarmer, leurs membres jouissent en fait de la plus totale impunité. Sous prétexte de traquer les musulmans, ou ceux qu'ils désignent comme tels, ils établissent des barrages

et rançonnent la population, ou monnayent leur protection.

Le gouvernement de Catherine Samba-Panza, mis en place par la France, n'a ni pouvoir ni autorité. La présidente elle-même reconnaît qu'elle ne peut compter sur les anciennes forces armées centrafricaines, car « leurs éléments ont été sélectionnés sur des bases essentiellement ethniques », ce qui est un euphémisme pour dire qu'elles s'identifient aujourd'hui aux milices anti-balakas. Une tentative faite sous l'égide de la France pour recréer une armée centrafricaine a fait long feu. Le 5 février, un musulman venu s'engager a été lynché à mort par les autres soldats, sous les yeux des officiers français et des

• Algérie

Une élection présidentielle sans enjeu

L'élection présidentielle aura lieu le 17 avril en Algérie. La santé de l'actuel président, Abdelaziz Bouteflika, et la question du quatrième mandat agitent les médias. Mais, si les protestations se multiplient, elles restent très minoritaires. L'issue du scrutin s'annonce sans surprise, de même que l'abstention record.

Au pouvoir depuis quinze ans et âgé de 77 ans, le chef de l'État apparaît considérablement amoindri, suite à un AVC survenu en avril 2013. Ses problèmes de santé alimentent les doutes sur sa capacité à continuer à diriger le pays. Cela ne l'empêche pas d'être candidat à sa propre succession, après avoir été élu à trois reprises, en 1999, en 2004 puis en 2009, à la suite d'une révision sur mesure de la Constitution pour lui permettre de se représenter.

C'est que, même en mauvaise santé, Bouteflika semble le plus susceptible d'assurer la stabilité du régime. Certes, des frictions existent au sein des classes dirigeantes, notamment sur la répartition du pouvoir politique et la mainmise sur la manne des hydrocarbures. Mais les généraux de l'armée, les hauts fonctionnaires, les barons de l'import-export, les grands patrons de l'industrie craignent avant tout l'instabilité. À l'heure actuelle, leurs affaires sont florissantes, tout comme celles des trusts impérialistes implantés en Algérie. Aucune de ces cliques n'a intérêt à ce que des conflits pour

le pouvoir fragilisent la situation politique. D'où le consensus sur la candidature de Bouteflika.

Une opposition disparate coupée des masses populaires

Dénonçant la « mascarade » électorale, une opposition hétéroclite, mêlant islamistes, hommes de gauche et diverses personnalités, appelle au boycott. Depuis près d'un mois, sit-in, rassemblements et manifestations contre le quatrième mandat de Bouteflika se sont multipliés. Le mouvement de protestation Barakat (« Ça suffit »), créé en février dernier par des utilisateurs des réseaux sociaux, a organisé plusieurs rassemblements, surtout à Alger. Restant dans le cadre du système, Barakat se contente de réclamer l'instauration d'une période de transition et une nouvelle Constitution. « Nous ne voulons pas d'une révolution arabe, nous voulons une révolution algérienne pacifique », a précisé l'une de ses

Daniel MESCLA

• Turquie

Élections municipales Erdogan renforce ses positions

Dimanche 30 mars, les 52 millions d'électeurs turcs ont voté massivement aux élections municipales. Le parti du Premier ministre Erdogan, l'AKP, obtient 45,7% des voix, en net progrès par rapport aux dernières élections municipales de 2009, mais en léger recul par rapport aux élections générales de 2011.

Le parti d'opposition, le Parti républicain du peuple (CHP), soutenu par une partie du patronat turc et par les grandes puissances occidentales, n'a obtenu que 27,9% des voix. Le CHP était également soutenu, contre Erdogan et l'AKP, par la confrérie Gülen, une puissante secte religieuse aux multiples ramifications, y compris dans l'appareil d'État, justice, police, enseignement.

Une abstention massive prévisible

Même si Bouteflika reste malgré tout encore populaire dans le pays, beaucoup trouvent choquant qu'il s'acharne à se présenter et ont le sentiment qu'on se moque d'eux. Par ailleurs, une grande partie de la population est encore traumatisée par la guerre civile des années 1990, qui a fait plus de 100 000 morts. Beaucoup redoutent que d'éventuels changements politiques la fassent ressurgir, comme la Libye ou la Syrie en donnent l'exemple. Loin d'être un vote d'adhésion, le vote pour Bouteflika sera un vote par défaut. Mais il est probable que la grande majorité des électeurs populaires ne se rendront même pas aux urnes, conscients qu'il n'y a aucun enjeu pour eux. Le grand vainqueur de ces élections sera l'abstention.

Le véritable enjeu

Si les questions sociales et économiques restent pour l'instant absentes du débat politique, cela fait des mois qu'il y a des grèves et des protestations : telles les récentes grèves des dockers d'Alger et de Béjaïa, celles des salariés de la Sécurité sociale, du secteur du BTP, des enseignants, des travailleurs du métro d'Alger ; ou encore celle des cheminots, qui viennent d'obtenir gain de cause pour le rappel de 36 mois de salaire. Ces luttes sont un gage pour l'avenir. Elles montrent que la population et les travailleurs algériens ont pris l'habitude de se défendre et de poser les problèmes.

Maud NATHAN

à quelques années pour raison de corruption. Sa réintégration au sein du CHP s'était produite il y a quelques mois, au lendemain d'une rencontre officielle entre le leader du CHP et l'ambassadeur américain. Les États-Unis voudraient de toute évidence en finir avec le gouvernement Erdogan, qui ne respecte pas le blocus décidé par les impérialistes à l'encontre de l'Iran, ni leur attitude vis-à-vis du dirigeant syrien Assad.

Une autre raison du soutien dont continue de bénéficier Erdogan est l'augmentation des salaires. À son arrivée au pouvoir en 2002, la plupart des bas salaires, qui avoisinaient les 200 euros, ont été augmentés jusqu'à atteindre environ 400 euros en 2013. Le gouvernement AKP s'en est prévalu, allant même jusqu'à accuser le monde de la finance internationale, y compris les financiers turcs, de chercher à saboter l'économie turque dans le but de prendre le gouvernement en otage et de le faire fonctionner ensuite dans l'intérêt de Wall Street et de la City.

Après le résultat des élections, le gouvernement Erdogan est conforté dans son intention d'attaquer plus largement ses adversaires. Ainsi, le soir des élections, il s'est exprimé à Ankara devant une foule de supporters, accusant la confrérie Gülen de trahison et de complot contre son gouvernement ; et déclarant : « Le peuple a aujourd'hui déjoué les plans sournois et les pièges immoraux. (...) Il n'y aura pas d'État dans l'État, l'heure est venue de les [les partisans de Gülen] éliminer. »

Ces résultats sont donc pour le gouvernement Erdogan une victoire, dans le conflit qui dure depuis plus d'un an à la tête de l'État, et qui n'en continuera pas moins. Mais, dans les deux camps qui s'affrontent, les travailleurs et la population n'ont ni amis ni intérêts propres à défendre.

Julien SILVA

• **Brésil, 1^{er} avril 1964**

Le coup d'État des généraux et la fuite de Goulart

Le 1^{er} avril 1964, les Brésiliens se réveillaient sous un régime militaire. La veille, dans l'État du Minas Gerais, des généraux s'étaient soulevés. Ils avaient lancé leurs troupes en direction de Rio de Janeiro, qui n'était plus capitale depuis quatre ans, et avaient rallié les généraux des principaux États. Le soulèvement était appuyé par la droite, les évêques, la grande presse et la majorité des députés. Le jour même, le président Joao Goulart, qui était apparu comme le porteur d'une alternative de gauche au Brésil, s'exilait. Les États-Unis reconnaissaient le nouveau régime et, le 12 avril, le Parlement élisait président le chef d'état-major des armées.

Les généraux disaient avoir été contraints d'agir, prétendant qu'ils n'avaient fait que s'opposer à un coup d'État communiste imminent. Ils répétaient que leur « révolution démocratique, glorieuse et rédemptrice » était le produit d'un « mouvement civil et militaire » représentant « l'intérêt et la volonté de la nation » et menant « la lutte contre la corruption et le gaspillage ». Ils allaient rester vingt ans au pouvoir.

Un régime en crise

En 1964, le pays semblait à la veille d'une guerre civile. L'économie allait mal, après la prospérité des années de guerre et d'après-guerre, due aux exportations de produits agricoles vers les pays belligérants et à la construction d'industries nouvelles pour fournir les produits auparavant importés d'Europe et des États-Unis. Le mécontentement réunissait les grands propriétaires terriens, planteurs de canne à sucre et de café, et les industriels, dont les intérêts avaient souvent divergé.

Le chômage était important et les salaires étaient minés par l'inflation : 400 % en 1963. Les grèves se multipliaient pour tenter d'y répondre. La population urbaine avait doublé en dix ans et la classe ouvrière était déjà nombreuse. Aux travailleurs du commerce et des industries textiles et agroalimentaires traditionnelles, s'ajoutaient maintenant ceux de la sidérurgie et du pétrole.

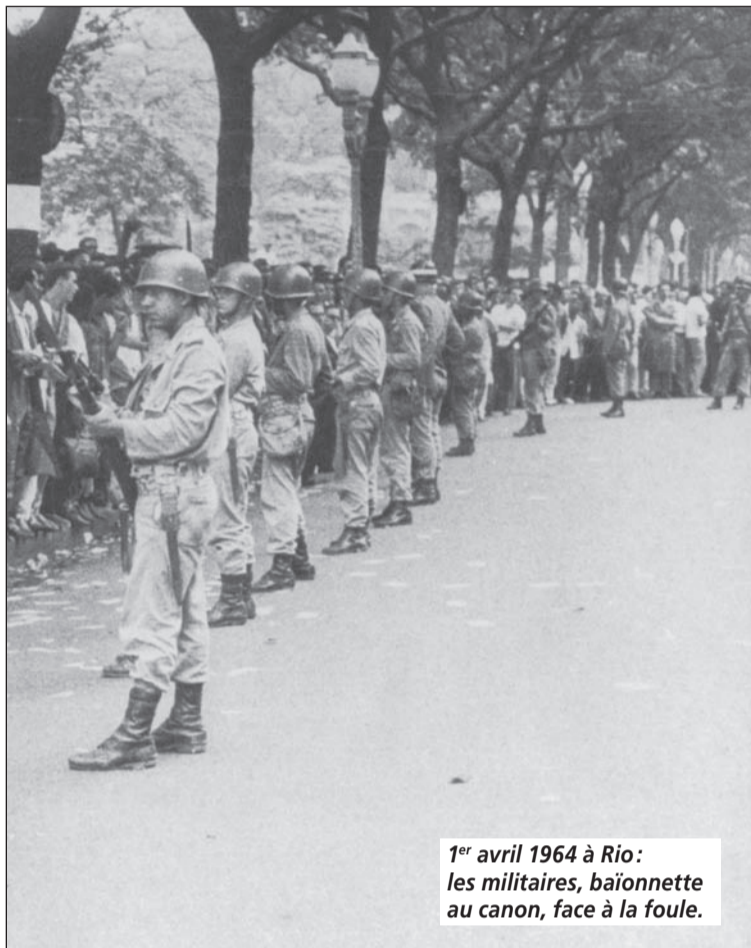
La dictature de l'Estado Novo (1937-1945) avait encadré les travailleurs dans des syndicats d'État, corporatistes et policiers. Ces appareils

syndicaux, contrôlés par l'État ou par des partis progouvernementaux, étaient une des bases du régime. L'après-guerre avait vu naître des organisations concurrentes, en particulier le Commandement général du travail (CGT) créé par des militants du Parti communiste.

Les petits paysans revendiquaient la terre. Ils ne voulaient plus voir leurs enfants mourir de faim. Ils ne supportaient plus l'esclavage imposé par les grands propriétaires et leurs hommes de main, avec la bénédiction des juges et des policiers. Dans la région du Nordeste s'était développé le mouvement des ligues paysannes, qui réclamait une réforme agraire radicale et se disait capable de mobiliser 200 000 paysans.

Même dans l'armée la contestation se faisait entendre. Les sous-officiers revendiquaient de meilleures soldes, le droit de se syndiquer et celui d'être candidats aux élections, comme les officiers.

La crise était aussi politique et institutionnelle. Depuis une trentaine d'années, le pouvoir des présidents avait reposé sur l'appareil d'État et sur les appareils syndicaux, bien plus que sur les partis ou les élus. Or ce pouvoir était de plus en plus contesté par les oligarchies régionales, les gouverneurs d'États, les maires de grandes villes et les généraux. En dix ans, un président s'était suicidé, un autre avait démissionné, et chaque succession présidentielle avait été difficile. En 1961 par exemple, à la suite de la démission de Janio Quadros, le Parlement n'avait intronisé le vice-président Joao Goulart qu'après qu'il eut accepté une réduction considérable de ses pouvoirs.



1^{er} avril 1964 à Rio : les militaires, baïonnette au canon, face à la foule.

La préparation du coup d'État

La droite et l'armée n'avaient jamais vraiment accepté Goulart qui, bien que grand propriétaire terrien, menait une politique « travailliste », faite d'accords avec les appareils syndicaux et de petits avantages concédés aux travailleurs. En 1963, il réussit à récupérer par un référendum la totalité des pouvoirs présidentiels. La droite se déchaîna alors contre lui, l'accusant d'être l'otage des communistes et de préparer un coup d'État.

Goulart n'avait rien d'un communiste. C'était un nationaliste qui, pour afficher une certaine indépendance vis-à-vis des États-Unis, maintenait des relations diplomatiques avec la Chine, l'URSS et même avec Cuba. C'était surtout un démagogue, prêt à promettre au peuple monts et merveilles, sans jamais passer aux actes.

Devant l'escalade de l'opposition qui appelait ouvertement à le renverser, Goulart radicalisa son langage. Le 13 mars, devant un meeting de 200 000 personnes à Rio, il promit les « réformes de base », en particulier la réforme agraire, le droit de vote aux soldats du rang et aux analphabètes (près d'un quart des 75 millions de Brésiliens). Il parlait d'exproprier

certaines terres, de nationaliser des entreprises étrangères, de contrôler l'exportation des bénéfices. Le 24, il doubla les salaires des fonctionnaires civils. Aussi bien les grands propriétaires terriens que les industriels se sentirent menacés et appuyèrent les petits bourgeois qui manifestaient en foule contre l'inflation et les hausses de prix, mais aussi pour Dieu et la patrie, contre les communistes.

Là-dessus à Rio, le 26 mars, 1 500 quartiers-maitres, matelots et fusiliers marins qui fêtaient l'anniversaire de leur association syndicale (interdite) refusèrent de se disperser et entrèrent en rébellion. Goulart négocia, les fit arrêter, mais les amnistia. Les généraux virent dans ce pardon un attentat contre le principe de commandement. Même ceux qui jusque-là soutenaient Goulart se tournèrent contre cet « homme dangereux » que dénonçait depuis longtemps le gouvernement américain.

On était dans les années de guerre froide. Les maréchaux et généraux brésiliens, qui avaient servi dans la Force expéditionnaire brésilienne lors de la guerre mondiale, entretenaient des liens étroits avec l'état-major américain. Ils décidèrent de déposer Goulart et de prendre le pouvoir, avec l'accord des États-Unis, qui envoyèrent au large des côtes

brésiliennes une escadre pour les appuyer en cas de besoin. Ce ne fut pas nécessaire.

Une « divine surprise » due à l'aveuglement de la gauche

Contrairement aux attentes des putschistes eux-mêmes, le coup d'État n'eut à affronter aucune vraie opposition. Les officiers partisans de Goulart avaient changé de camp. D'ailleurs le président refusait tout affrontement, préférant s'exiler. Les chefs des syndicats et des ligues paysannes étaient largement coupés de leurs bases et leurs appels à la résistance restèrent sans écho. La grève des travailleurs des transports, qui paralysa Rio le 1^{er} avril empêcha tout rassemblement de masse en soutien à Goulart.

Les illusions sur la loyauté de la troupe étaient telles que les 4 000 manifestants rassemblés ce jour-là à Rio devant le Club militaire accueillirent d'abord avec des applaudissements les soldats, qui les dispersèrent à coups de fusil. Contre les généraux, tous les espoirs reposaient sur le clan de l'armée prétendument légaliste et favorable à Goulart, et rien n'avait été fait pour alerter et mobiliser la population, et encore moins pour l'armer. Ainsi Carlos Prestes, le dirigeant du PC, déclarait que Goulart était « le portedrapeau de la révolution brésilienne » et qu'il n'y avait pas « de conditions pour un coup d'État réactionnaire ».

Contrairement à d'autres en Amérique latine, le putsch ne se solda pas par un bain de sang. La répression sanglante, les tortures et les escadrons de la mort allaient se déchaîner plus tard, dans les années 1969-1974. Toutefois, au Brésil comme plus tard au Chili, les travailleurs ne purent s'opposer aux militaires, paralysés qu'ils étaient par des partis et des syndicats qui défendaient une illusoire « voie pacifique » vers le socialisme, pour ne pas avoir à s'en prendre à la bourgeoisie et à son appareil d'État. Ils allaient le payer par vingt ans d'exploitation effrénée, de bas salaires et de régime policier.

Vincent GELAS

• L'électricité va augmenter **Nouvelle arnaque**

Le Conseil d'État devrait prochainement annuler la décision gouvernementale de juillet 2012 de limiter à 2% la hausse de l'électricité. Ce sont les petits fournisseurs concurrents d'EDF, comme Direct énergie, qui se sont plaints auprès du Conseil d'État car ils demandaient davantage. Et le Conseil d'État va certainement « régulariser » la situation, avec en plus (en moins pour nos porte-monnaie) un effet rétroactif, pour compenser le manque à gagner.

Mais déjà, indépendamment de cette décision, l'électricité a augmenté de 5% en août 2013 et doit à nouveau augmenter de 5% également en août 2014. La décision très probable du Conseil d'État et les hausses déjà réalisées et annoncées sont absolument scandaleuses.

EDF se plaint des tarifs insuffisants, notamment à cause des dépenses importantes nécessitées par la maintenance

du parc nucléaire. Cependant, malgré ces dépenses, EDF a réalisé plus de 3 milliards d'euros de bénéfices en 2011 et en 2012. Elle a donc de quoi assurer la maintenance des centrales nucléaires sans augmenter ses tarifs.

Quant aux petits fournisseurs concurrents d'EDF, leur démarche est d'autant plus scandaleuse qu'ils ne produisent quasiment pas d'électricité. L'électricité dont ils disposent leur est vendue par EDF, suite à la loi NOME. Puis ils la revendent aux clients, en essayant de gagner sur la transaction. Ce sont donc de purs parasites. Et ce sont eux qui crient le plus fort pour qu'on augmente les tarifs!

Déjà les hausses passées et prévues étaient injustifiées, mais la nouvelle hausse qui se profile, probablement entérinée par le Conseil d'État, organisme à la botte du patronat, sera un racket d'État.

André VICTOR

• À partir du 1^{er} avril **Le nouvel impôt sur le gaz**

Hollande, dans son allocution, a annoncé des baisses d'impôts. Le lendemain de ce discours, un nouvel impôt est entré en vigueur. Il s'agit de la « taxe sur la consommation de produits énergétiques polluants », appelée plus couramment « taxe carbone ».

Cette taxe frappe la consommation de gaz naturel. Elle passera de 1,41 euro le mégawattheure cette année à 2,93 euros en 2015 et 4,45 euros en 2016. À prix du gaz supposé fixe (ce qui n'est pas sûr!) cela entraînerait une hausse de 7,5% en trois ans.

Il se trouve que ce mois-ci le prix du gaz a légèrement baissé, de 2,1% ce qui compense la taxe carbone. Mais il y a peu de chances que cette baisse se poursuive. Rappelons que les années précédentes le prix du gaz avait crevé les plafonds.

Ce nouvel impôt est particulièrement scandaleux. L'immense majorité des gens qui se chauffent, utilisent de l'eau chaude ou font la cuisine à partir du gaz naturel ne peuvent pas faire autrement... ou alors doivent se chauffer moins et prendre moins de douches!

Ceux qui utilisent « trop » de gaz sont dans la plupart des cas des gens qui vivent

dans des logis mal isolés, des « passoires thermiques ». Seulement, mieux isoler les logements demande des frais importants, qui sont généralement au-delà de leurs moyens, même agrémentés d'un crédit d'impôt. Pour les ménages les plus modestes, des compensations financières sont prévues (à condition qu'ils pensent à les réclamer). Mais cela ne suffira pas pour des travaux d'isolation.

Quant à ceux qui sont plus aisés, ils habitent le plus souvent dans des logements mieux isolés... où ils ne pourront pas faire beaucoup mieux que ce qui existe déjà.

Il est prévu que cette taxe rapporte 340 millions d'euros à l'État la première année, 2,5 milliards en 2015 et 4 milliards en 2016, des sommes qui sortiront de la poche des consommateurs, dont les plus modestes. Il s'agit donc d'un nouveau hold-up sur la population.

A. V.

• Hôpital francilien

PPP, la pompe pour le privé

Le centre hospitalier Sud-francilien situé à Corbeil-Essonnes vient de résilier son bail de PPP (partenariat public-privé) qui le liait au groupe Eiffage jusqu'en 2041. Cet hôpital de 1 000 lits se voulait pourtant la vitrine de ces partenariats, présentés comme la solution pour trouver des financements et permettre la réalisation d'opérations de grande ampleur. Le principe de ces PPP est de confier le financement de la construction à un promoteur, en l'occurrence à Corbeil-Essonnes à une filiale du géant du BTP Eiffage. Le promoteur loue ensuite les locaux à l'organisme public pour une durée

fixée, à l'issue de laquelle le bâtiment revient à la collectivité.

En pratique, ces PPP sont une nouvelle mouture de ces pompes à fric qui permettent d'alimenter les caisses des grands groupes privés avec l'argent public. Ainsi Eiffage, qui avait investi 344 millions d'euros dans la construction, avait obtenu un loyer annuel de 40 millions pour une durée de trente ans. À la fin de ce bail, l'hôpital devenait donc public pour la coquette somme de 1,2 milliard d'euros, soit quatre fois plus que la mise initiale d'Eiffage.

Le PPP confiait également à Eiffage la maintenance et

l'entretien du bâtiment. Finalement, décidée à ne plus être la vache à lait d'Eiffage, la direction de l'hôpital a choisi un divorce à l'amiable, qu'elle paiera encore au prix fort. La somme est estimée à 170 millions d'euros, dont 80 versés pour rupture de bail. La direction de l'hôpital se félicite d'économiser de 600 à 700 millions d'euros en mettant fin à ce PPP, mais elle ne dit pas combien au total les contribuables auront versé pour un hôpital ultramoderne, mais surtout tellement rentable pour... les patrons du BTP.

Cédric DUVAL



eiffageconstruction.com

• Bugaled Breizh

Le secret-défense aura eu raison de la vérité

Mardi 25 mars, le procureur de Nantes a requis, suite à la fin de l'instruction du dossier le 3 juillet 2013, une notification de non-lieu dans l'affaire du Bugaled Breizh, dix ans après le naufrage de ce chalutier breton qui avait entraîné la mort de cinq marins.

Depuis, les familles se battent pour connaître la vérité sur les circonstances du naufrage, en moins d'une minute, alors que les conditions météorologiques n'étaient pas mauvaises. Comme des manœuvres navales de l'OTAN se déroulaient sur la même zone, une collision entre un sous-marin et le chalutier pouvait expliquer le naufrage.

Depuis dix ans, les familles se heurtent à la volonté obstinée de l'État français et des

marines de l'OTAN de nier leurs responsabilités dans le drame. La marine a tout d'abord nié la présence de sous-marins dans la zone, avant de refuser de donner leur position au nom du secret-défense. En décembre 2005 la ministre de la Défense, Alliot-Marie, avait finalement décidé de déclassifier, c'est-à-dire de rendre publics l'ensemble des documents d'activité maritime dans la zone du naufrage. En septembre 2006, le juge chargé de l'enquête parlait de l'hypothèse « d'un bâtiment sous-marin ». De plus, le renflouement du Bugaled Breizh avait permis de mettre en évidence des traces suspectes de titane sur la coque. Mais, en novembre 2006, un rapport du Bureau étude accidents en mer concluait lui à « un accident de mer », avançant l'hypothèse d'un filet qui se serait pris dans le sable. Le

rapport mettait également en cause les marins, qui n'étaient plus là pour se défendre.

Indignées les familles continuaient leur enquête et en 2008 les juges et les experts admettaient verbalement la validité de la thèse du sous-marin. Des sous-marins étaient même évoqués, le britannique *Turbulent* ou un américain. Des investigations supplémentaires auraient dû permettre de confirmer ces hypothèses, mais les juges en ont décidé autrement, estimant qu'il n'y avait pas d'éléments nouveaux.

Finalement, la justice aura suivi l'État français et les responsables des marines de l'OTAN pour que le couvercle timidement soulevé soit vite refermé et qu'au nom du secret-défense l'armée, la « grande muette », puisse continuer à se taire.

C. D.

• Hôpitaux publics de Marseille

Des agents pas d'accord pour des économies sur leur dos

Jeudi 27 mars, des agents de l'Assistance publique des Hôpitaux de Marseille se sont rassemblés au CHU de La Timone, devant le gigantesque et tout nouveau bâtiment médico-technique (BMT). Ils manifestaient à l'appel de la CGT et étaient renforcés par des salariés et des syndiqués des entreprises en lutte alentour.

Ils voulaient faire entendre leur colère contre les nouvelles mesures prises par la direction de l'AP-HM, qui veut faire 5 millions supplémentaires d'économies sur le dos du personnel et des malades. La direction veut encore supprimer un jour de RTT à l'ensemble du personnel et, cette année, quatre postes sur cinq d'ouvriers et d'agents administratifs de catégorie C partant en retraite ne seront pas remplacés.

Les agents étaient d'autant plus remontés que leurs conditions de travail se sont encore

aggravées avec l'ouverture de ce BMT de 52 000 m², qui doit regrouper tous les blocs opératoires, réanimations, services d'imagerie, etc., sans effectif supplémentaire. Dans ce bâtiment, vu la longueur des couloirs, les brancardiers ont calculé qu'ils devaient parcourir en moyenne 14 kilomètres par jour, et les transferts de malades demandent bien plus de temps. Au niveau des blocs, il n'y a qu'un seul infirmier par salle de réveil pour tous les patients. Depuis que le service de chirurgie de la main est arrivé dans le BMT, le personnel des consultations, qui tous les jours reçoit des dizaines de patients, doit s'occuper en outre des urgences qu'il faut prendre tout de suite. Du coup, certains malades attendent des heures et l'énerverment est souvent à son comble. Là, la seule réponse de la direction a été de mettre un vigile.

Pour pallier le manque de personnel, la direction n'envisage comme solution que de prendre des agents dans les



autres hôpitaux de l'AP-HM et, peut-être pire, d'accélérer la fermeture de l'hôpital Sainte-Marguerite, situé dans les quartiers sud de la ville.

C'est pour protester contre tout cela que les agents ont manifesté. Ils ont défilé ensuite à travers l'hôpital de la Conception, puis sur le boulevard

jusqu'à la direction. La manifestation a été remarquée et appréciée. Les réflexions dans les services étaient que cela faisait longtemps qu'on n'avait pas vu ça dans l'hôpital, et aussi qu'au train où vont les choses, il allait falloir riposter et multiplier ce genre de manifestations.

Correspondant LO

• CHU Toulouse

L'hôpital ne fait pas que soigner

Une aide-soignante brancardière au CHU de Purpan à Toulouse, âgée de 49 ans, vient d'interrompre la grève de la faim qu'elle avait débutée le 18 mars. La direction de l'hôpital a reculé en partie, après avoir fait deux ans la sourde oreille.

Harcèlement de l'encadrement, mise à l'écart, pressions avaient fait de sa vie au travail un enfer. Désespérée, Sylvie fait une tentative de suicide sur son lieu de travail, en mai 2012. « On m'a harcelée pour partir, on me disait que je n'avais rien à faire là, de ne pas toucher aux patients. » Quelques mois après, elle décide d'entamer une procédure pour faire reconnaître sa tentative de suicide comme accident du travail, mettant ainsi en cause la direction du CHU et les conditions de travail de plus en plus difficiles pour le personnel hospitalier.

Aujourd'hui en arrêt-maladie ordinaire, Sylvie ne perçoit qu'un demi-salaire et son traitement médical est entièrement à sa charge. Devant les refus de la hiérarchie hospitalière, Sylvie prend alors la décision d'entamer une grève de la faim en s'installant devant l'Hôtel-Dieu. Elle est soutenue par son mari et sa fille qui l'accompagnent, mais aussi par des hospitaliers, par ses collègues.

Une première entrevue a eu lieu avec la direction de CHU, mais sans résultat. Une seconde, avec la médiation de l'inspecteur du travail, aboutit

à une indemnisation financière de départ de douze mois de salaire brut, couvrant une grande partie des frais et pertes financières qu'a entraînés sa situation. Quant à la reconnaissance en accident de travail, elle est renvoyée au tribunal administratif. Sylvie décide alors d'arrêter la grève de la faim.

Si Sylvie a eu autant de soutiens en quelques jours de la part des hospitaliers, c'est que son cas n'est pas isolé. Derrière des bâtiments flambant neufs et la bonne cote des CHU toulousains, se cachent des conditions de travail de plus en plus dures. Le nombre de lits et les effectifs ne répondent pas aux besoins croissants d'une population toulousaine en constante augmentation. Les nouveaux

bâtiments de grandes dimensions obligent le personnel à parcourir des distances étendues. Les économies budgétaires rendent le travail de plus en plus stressant. Tout le monde en pâtit, de l'hospitalier qui travaille sous pression au patient qui subit les choix d'une logique de rentabilité parfois éloignée des objectifs de santé.

Alors, des raisons de se mettre en colère, il n'en manque pas dans les hôpitaux. Le cas de Sylvie a mis en lumière les mauvaises conditions de travail, et la direction ne s'y est pas trompée. À la veille d'un déménagement important dans des nouveaux bâtiments, elle a préféré satisfaire une grande partie des revendications de Sylvie.

Correspondant LO

De plus en plus d'allocataires du RSA

Selon les statistiques publiées par la Caisse nationale des allocations familiales, à la fin de l'an dernier, 2,3 millions de foyers en France percevaient le RSA, soit une augmentation de 7,2% en un an. Et cela sans compter ceux qui pourraient en bénéficier mais ne le demandent pas, par

ignorance ou par dignité. Un rapport officiel récent chiffrerait leur nombre à 50% des ayants droit.

Le nombre d'allocataires du RSA évolue parallèlement au nombre de chômeurs. C'est la traduction directe de la multiplication des plans de licenciements, de

l'explosion du chômage de longue durée, des contrats sous-payés, des emplois précaires, qui jettent une fraction de plus en plus importante des travailleurs dans le dénuement.

Depuis le 1^{er} janvier, le RSA versé aux 1,538 million de personnes qui n'ont aucune

ressource s'élevait à 499,10 euros par mois pour une personne seule, et à 898,76 euros pour un couple avec un enfant.

Interdire les licenciements, garantir un revenu décent aux chômeurs est pour des millions de travailleurs et leurs familles une nécessité.

D. P.

• Mairie de Paris

Les égoutiers mobilisés pour leurs conditions de travail

Après dix jours de grève, à l'appel de la CGT, de la CFDT et de la CFTC, les égoutiers d'Eau de Paris sont parvenus à faire reconnaître leur exposition à l'amiante et à d'autres substances dangereuses.

Il aura donc fallu cette mobilisation des travailleurs des égouts parisiens pour que soient reconnus des risques professionnels pourtant évidents.

Les égoutiers de Paris avaient choisi de faire grève au moment des élections municipales, parce qu'ils n'avaient pas digéré l'attitude équivoque de la municipalité à leur égard, depuis que l'eau a été remunicipalisée en 2010.

La mairie de Paris, qui connaissait depuis 2011 l'existence d'amiante, n'en avait averti les syndicats qu'en 2012, alors que depuis 1976 un revêtement bitumineux chargé d'amiante avait été mis en place, pour protéger les canalisations de la corrosion... mais pas la santé des travailleurs des égouts!

En 2012, ces derniers avaient obtenu des mesures de protection lors de leurs interventions sur la tuyauterie, mais ils craignaient que l'amiante soit présent ailleurs. Ils ont donc obtenu que cela soit vérifié par une expertise. En outre, leurs indemnités pour « travaux durs et sales » seront revalorisées, ce qui est bon pour le portemonnaie mais moins bon pour la santé. Enfin, ils ont obtenu que leur congé de fin de carrière soit renégocié.

C'est depuis longtemps un point noir pour les égoutiers. Sans eux, les villes seraient insalubres, les rats et immondices envahiraient les rues, des maladies referaient surface. Mais ils doivent travailler dans des conditions très insalubres.

Selon l'Inserm, la durée de vie d'un égoutier est, en moyenne, de dix-sept ans inférieure à celle des autres salariés. Et s'ils peuvent faire valoir leurs droits à la retraite à 52 ans (à condition d'avoir travaillé vingt-deux ans dans les égouts), ils réclament depuis des années de partir à 50 ans. Ce serait bien la moindre reconnaissance de la pénibilité de leur travail!

Jacques FONTENOY

• Licenciements à PSA-Aulnay

Les faux chiffres de la direction

Le 1^{er} avril 2014, de nouvelles lettres de licenciement économique ont été envoyées par la direction de PSA aux salariés restant à l'usine. Les salariés concernés ont maintenant huit jours pour adhérer à un congé de reclassement de douze mois payé à 65 % du salaire. Pour la plupart, ce sera une antichambre au Pôle emploi. La direction affirme sans vergogne qu'elle n'a procédé qu'à 204 licenciements, ce qui est un mensonge. Après ces 204 licenciements, il restera encore 89 salariés handicapés, qui ont un sursis et seront licenciés dans les mois à venir, un par un, et 70 délégués « sans solution », comme le dit la direction.

Au total, comme on pouvait le prévoir, le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) n'aura été que l'habillage d'un méticuleux plan de suppressions d'emplois, fait avec la complicité du gouvernement qui ne sera intervenu que contre les ouvriers en grève. Depuis le 22 mai 2013, jour de la signature du PSE, la direction a reclassé moins de la moitié des salariés. Sur un



Une assemblée générale lors de la grève.

effectif de 2 712 qui restait au jour de la mise en route du PSE, il n'y a eu que 1 009 salariés mutés sur des sites de PSA. La direction n'aura même pas fait l'effort d'ouvrir les mutations aux filiales du groupe, comme pourtant la loi le prévoit.

Alors, tout le jeu de la direction a été de licencier par petits bouts. Trois réunions tripartites ont été organisées en grande pompe, vantant une ré-industrialisation du site d'Aulnay, qui devait procurer 600 emplois. Aujourd'hui,

seuls 9 salariés devraient en bénéficier. Sur les 300 emplois réservés par la SNCF, RATP et ADP, seuls 54 salariés ont été retenus. Le cabinet Sodie, chargé de trouver des emplois, n'aura reclassé que 78 ouvriers en CDI ! Et surtout 890 salariés ont été licenciés, avec des promesses d'embauche qu'ils devaient se trouver eux-mêmes et qui leur permettaient de toucher des indemnités supplémentaires (10 000 euros et douze mois de salaire). Bien des promesses d'embauche n'ont

pas tenu et ont mené directement au Pôle emploi.

On est loin du PSE innovant que promettaient les Montebourg, Varin et compagnie, relayés complaisamment par la grande presse. Il s'agissait pour eux de tout faire pour dissuader les ouvriers de revendiquer et de se battre contre leur licenciement. Les centaines d'ouvriers qui n'ont jamais cru à leur baratin et se sont battus jusqu'au bout sont d'autant plus fiers de l'avoir fait.

Correspondant LO

• Bosal-le-Rapide – Beine-Nauroy (Marne)

Des licenciements inacceptables et une colère légitime

Les médias ont relayé la colère des ouvriers de l'usine Bosal-le-Rapide de Beine-Nauroy dans la Marne, où les ouvriers mobilisés contre leur patron menacent d'incendier l'usine pour obliger le groupe à négocier. Ils ont dressé un bûcher, menaçant d'y mettre le feu si la direction ne cède pas sur leurs revendications.

Le 20 février 2014, l'entreprise a été placée en liquidation judiciaire, précipitant les 58 derniers salariés vers Pôle emploi. Ces derniers n'acceptent pas d'être jetés à la rue sans faire payer leur patron. Ils exigent 40 000 euros de prime extra-légale, alors que la direction ne veut céder qu'à peine 8 000 euros.

Bosal est un sous-traitant automobile néerlandais spécialisé dans la fabrication de galeries de toit pour les véhicules utilitaires. L'entreprise a longtemps travaillé pour PSA et Renault, avec qui elle réalisait 90 % de son chiffre d'affaires. La fermeture était en fait programmée depuis des années par le groupe Bosal qui, loin

d'être en difficulté, a fait l'an dernier 16 millions d'euros de bénéfices. Mais, ces dernières années, sa politique a été de délocaliser en Allemagne et en Hongrie. En février 2012, les ouvriers avaient déjà bloqué l'usine suite au licenciement de 86 d'entre eux.

Depuis sa liquidation, le site est occupé par les salariés, qui réclament au minimum l'application de l'accord signé il y a deux ans, prévoyant qu'en cas de nouveau plan de licenciements les indemnités obtenues s'appliquent à tous, notamment la prime supra-légale de

25 000 euros et des aides à la reconversion professionnelle. L'accord prévoyait aussi des mesures de reclassement parfaitement bidons : un soudeur se voyait proposer un poste en Hongrie pour 11 000 euros annuels, à condition de parler l'anglais ou la langue locale. Ceci n'a pas empêché l'État, via la direction du Travail, de valider le plan social.

Quinze jours après l'annonce de la liquidation, alors que les salariés tentaient de sauver une partie de leurs emplois en envisageant de créer une Scop (société coopérative et

participative), le groupe Bosal annonçait qu'il n'était plus question de leur louer les locaux mais de les vendre pour 5 millions d'euros. Pour les salariés, c'était un nouvel affront car ils savent parfaitement que l'usine a été en grande partie financée par les collectivités locales, qui ont donné et aménagé le terrain et financé la construction.

Depuis qu'un bûcher a été installé dans l'usine, télévisions et radios n'ont cessé de défiler. Un syndicaliste déclarait récemment sur France 3 : « S'ils veulent récupérer leurs locaux en bon état, il faudrait qu'ils commencent à négocier. Mais comme il faut. Pas à 8 000 euros ! » Cette détermination des ouvriers de Bosal a suffisamment inquiété la direction pour qu'elle accepte, dans l'urgence, de réunir une table ronde. Elle doit se tenir mercredi 2 avril, associant le groupe, les pouvoirs publics et les salariés.

Les ouvriers savent bien que rien n'est encore gagné et que si Bosal a déjà lâché 8 000 euros de prime supra-légale, on est encore loin de ce qui est demandé.

Correspondant LO



Le bûcher préparé à l'intérieur de l'usine.

• Goodyear Amiens

Cinq militants CGT en garde à vue

Six ans après les faits, alors que la plainte avait été classée sans suite, cinq délégués CGT de l'usine Goodyear d'Amiens ont été convoqués à la gendarmerie le 26 mars. Sans préavis, ils ont été placés en garde à vue et ont eu à subir, ainsi qu'une autre déléguée, une perquisition approfondie de leur domicile. Ils n'ont été relâchés qu'au bout de 38 heures.

Ce ne sont pas moins de trois juges d'instruction qui se sont emparés de cette plainte, introduite en 2008 par le syndicat CFE-CGC agissant comme relais de la direction de ce groupe multi-milliardaire. À l'époque, les travailleurs étaient soumis au chantage suivant : ceux qui étaient en équipe auraient dû accepter une forte dégradation de leurs conditions de travail, travailler en cinq équipes, sinon c'était la fermeture ou au minimum des licenciements massifs.

Par des grèves, des votes ultra-majoritaires, les travailleurs s'opposèrent massivement à ce chantage. C'est dans ce contexte d'agression patronale que la CGC porta plainte pour menaces et insultes.

Après une lutte difficile, qui s'est terminée par la fermeture scandaleuse de l'usine d'Amiens et le licenciement de 1 800 salariés, trois juges d'instruction ont tenu à déployer la manière forte, comme pour punir ces délégués de leur combat, et parmi eux le leader de la CGT Mickael Wamen.

Mais les patrons vont bien au-delà des « menaces et insultes ». Ils agressent les travailleurs de façon violente, ils vont jusqu'à les priver de leur gagne-pain, sans que cela choque, tant il est dans l'ordre bourgeois des choses de penser et d'agir ainsi. Et, à l'opposé, ceux qui défendent les droits des salariés sont par nature des ennemis de classe à combattre par tous les moyens.

Dans l'autre camp, celui des travailleurs, la solidarité va à ceux qui sont poursuivis pour leur action de militants ouvriers.

Paul SOREL

• ARaymond (agglomération grenobloise)

En grève pour les salaires

La majorité des 680 salariés de l'entreprise ARaymond, spécialisée dans des fixations métalliques ou plastiques, est en grève reconductible depuis dimanche 23 mars. Répartis sur trois sites, les salariés dénoncent la politique du directeur en place depuis deux ans.

Lors de la dernière négociation sur les augmentations annuelles de salaire, il a annoncé qu'il n'y aurait plus d'augmentations générales sur la base de l'indice Insee, seules auraient cours des augmentations individuelles. 90 cadres se partageraient 185 000 euros, alors que 308 ouvriers n'auraient que 248 000 euros. De même, le directeur remet en cause le taux de 7% de rémunération de l'intéressement, jugé trop élevé. Alors que le chiffre d'affaires augmente, les primes ont baissé d'environ un tiers depuis 2007.

Tout a commencé par une pétition de plus de 300 signatures, que la direction a superbement ignorée. Aujourd'hui, la production est totalement arrêtée. Le premier jour, de grands chefs ont bien essayé de se mettre aux manettes ou aux transpalettes, mais très vite plus rien n'est sorti des deux sites de production. Soucieux

de marquer leur présence, les grévistes ont choisi de faire des piquets de grève devant chaque site. Devant l'usine de Grenoble, ils filtrent le passage des tramways, dont certains conducteurs affichent leur bienveillance et leur solidarité.

L'entreprise ARaymond est florissante. Elle s'est fortement développée à partir de 2008. Elle possède 22 sites de production répartis dans le monde entier et compte poursuivre son implantation. Elle travaille pour de nombreux grands constructeurs automobiles.

L'État est généreux avec cette entreprise, puisqu'au titre du CICE elle a déjà bénéficié de 600 000 euros d'exonération d'impôts. Pour 2013, ce sera 900 000 euros! C'est donc ouvertement une volonté de faire encore plus de profit qui anime le directeur, qui avait précédemment mené à bien une telle mission à l'usine Radiall,

propriété de Gattaz, le patron des patrons. Ce directeur n'a évidemment pas été choisi par hasard mais en connaissance de cause par le patron d'ARaymond, également à la tête de l'organisation patronale de la

métallurgie de l'Isère.

Le personnel des usines ARaymond, habitué à des rapports plus feutrés avec la hiérarchie, n'a pas supporté les mensonges, l'absence de dialogue, en un mot le mépris de

ce directeur, ni d'ailleurs la rapacité du patron pour lequel il agit. Après huit jours de grève, les grévistes ont voté majoritairement pour la poursuite du mouvement.

Correspondant LO



• Data Mailing – Geispolsheim (Bas-Rhin)

Grève face au secret patronal

Mardi 25 avril, les 140 travailleurs, soit la totalité du personnel, cadres compris, de Data Mailing, à Geispolsheim dans la banlieue de Strasbourg, se sont mis en grève avec blocage des locaux. Suspectant le groupe Bertelsmann, propriétaire depuis quelques années de cette société de routage, de préparer la fermeture du site, ils voulaient obtenir des informations claires.

La direction les a lanternés jusqu'au lundi 31 mars, où elle a effectivement annoncé ce qu'elle appelle pudiquement « *un transfert de production* » vers Arvato, qui appartient aussi à Bertelsmann, à Noyelles, près de Lens dans le Pas-de-Calais. Et bien sûr, tous les salariés qui le souhaiteraient pourraient être transférés avec la production!

Les travailleurs revendiquaient, comme condition de reprise du travail, le paiement des jours de grève, grève déclenchée à cause de l'obstination de la direction à taire un secret de polichinelle. Car ils savaient qu'elle avait volontairement fait capoter des marchés, dont celui du traitement de la propagande électorale pour

les élections européennes. Ordre avait été donné aux commerciaux de gonfler les tarifs, de sorte que la préfecture du Bas-Rhin refuse de traiter avec eux.

L'arrogance du nouveau directeur, embauché en CDD comme « liquidateur », a excédé les salariés qui, lundi 31 mars au soir, ont sommé les trois dirigeants locaux de rester dans l'entreprise, au cas où ils voudraient reprendre les discussions dans la nuit. À 23 heures, lorsqu'ils sont sortis des bureaux escortés des gendarmes, une trentaine de salariés couchés sur la route les ont empêchés de démarrer leurs voitures et ils ont dû accepter, un peu défaits, de reprendre les négociations mardi matin

1^{er} avril, dans les locaux de la direction. Beaucoup moins arrogants que la veille, ils ont cédé sur le paiement de trois jours de grève sur six, les trois autres étant récupérables en RTT ou jours de congé, ils ont donné l'assurance qu'il n'y aurait aucune sanction contre les grévistes et que les salariés resteraient sur le site avec leur salaire jusqu'à la fin du processus de fermeture. Sur ces engagements, l'arrêt de la grève a été voté à une grande majorité des présents.

Mais l'essentiel reste à venir, car le sort des 140 salariés est loin d'être réglé.

Faire payer au prix fort le groupe Bertelsmann, propriétaire de journaux, de la chaîne de télé M6, de la radio RTL, de la maison d'édition Randhome House, de plates-formes de téléservice dans le Nord, entre autres, c'est ce que veulent les salariés, car ils ne se voient pas déménager à Noyelles, comme les machines.

Correspondant LO

• Groupe Alstom

L'austérité salariale ne passe pas

Alors que les actionnaires d'Alstom se sont vu attribuer 259 millions d'euros pour 2013, soit 32% du bénéfice net du groupe (2 788 euros par salarié), l'augmentation individuelle pour les ouvriers, les techniciens et employés, et les ingénieurs et cadres d'ingénierie s'est résumée à... 1%.

Les travailleurs du groupe, toutes catégories confondues, n'acceptent pas cette attaque contre leur pouvoir d'achat. Des débrayages, allant d'une heure par équipe à une demi-journée, ont été suivis par des centaines de travailleurs à Belfort, La Courneuve ou Aix-les-Bains.

À l'occasion d'un comité central d'entreprise à Villeurbanne le 26 mars, 150 travailleurs sont venus exprimer leur ras-le-bol face à la direction générale du secteur Grid. L'ambiance a monté d'un cran lorsque le directeur a osé affirmer qu'« *il rencontrait des salariés qui revendiquaient la suppression des augmentations générales, trouvant normal que la direction augmente plus les salariés plus performants que les autres* ».

Sous les huées, il a dû s'excuser, reconnaissant

avoir été maladroit dans ses propos. Un ouvrier lui a rétorqué que la bonne façon de s'excuser, c'était de payer décentement les travailleurs.

Fait nouveau, des cadres aussi s'y mettent. Ainsi à Massy, établissement à 80% d'ingénieurs et cadres, 60 salariés étaient présents au débrayage du 27 mars au matin. Reçus par le chef d'établissement à « l'espace détente » (ça ne s'invente pas), une cinquantaine d'entre eux ont fait état de leur refus de l'austérité salariale. Ils lui ont demandé de transmettre le message à la direction générale.

Il y avait longtemps qu'une telle mobilisation dans les établissements du groupe ne s'était pas vue, et un peu partout les travailleurs se disent prêts à continuer.

Correspondant LO

• Senerval - Strasbourg

En grève pour les salaires et les conditions de travail

Depuis le vendredi 21 mars, 50 travailleurs, sur 56 salariés, de l'usine d'incinération de déchets de la Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS) ont arrêté le travail. Comme il y a un an, où ils avaient aussi fait grève pendant près d'une semaine, ils demandent 150 euros d'augmentation des salaires et ils insistent particulièrement sur l'amélioration des conditions de travail.

La CUS a délégué la gestion de cette usine au groupe Séché, qui gère d'autres sites de traitement des déchets en France, et depuis la reprise de l'usine sous le nom de Senerval, rien n'a été fait pour améliorer les conditions de travail. Les fours sont anciens, les incidents de fonctionnement

se multiplient ces derniers temps. Les équipements de sécurité collectifs demandés lors de la précédente grève ne sont toujours pas mis en place et pourtant le danger est omniprésent. Les tonnes de cendres qui s'accumulent à l'air libre chaque jour contiennent nombre de poussières très

toxiques (plomb, cadmium, arsenic, etc.) et très fines qui s'infiltrent partout, et tout d'abord dans les poumons des travailleurs du site, et s'envolent dans les environs, participant largement à la pollution de la ville.

La direction fait la sourde oreille aux revendications des travailleurs. Mais après huit jours de grève, ils tiennent bon car ils ne veulent pas continuer à s'empoisonner lentement, ce dont la direction semble se moquer éperdument. Le groupe Séché est là pour empocher les profits car il fait de l'argent sur

tous les tableaux: la CUS paie le traitement des déchets à Senerval (en répercutant le « service » sur les contribuables!) et il revend la vapeur et l'électricité produites à partir d'une matière première qui ne lui coûte pas un sou.

Les grévistes ont prévu d'aller demander des comptes aux responsables de la CUS puisqu'ils sont les donneurs d'ordre. Les travailleurs ne sont pas prêts à transiger sur leur santé et leur sécurité mises en danger pour les profits du patron.

Correspondant LO

• Clestra - Illkirch-Graffenstaden (Bas-Rhin)

Les travailleurs ont refusé le chantage

Plus de la moitié des 300 salariés de Clestra ont fait grève pendant sept jours, du vendredi 21 mars au 28 mars. Ils demandaient une augmentation des salaires de 80 euros par mois et refusaient une nouvelle version de l'annualisation à la sauce patronale.

L'entreprise de cloisons amovibles d'Illkirch-Graffenstaden était l'an passé menacée de fermeture, jusqu'à ce

que deux anciens dirigeants associés au groupe Impala reprennent l'entreprise à l'automne, mais licenciant au passage près de 100 salariés.

À la tête du groupe Impala se trouve l'homme d'affaires Jacques Veyrat, qui a accumulé, rien que par ses passages à Neuf Télécom et dans le groupe Louis-Dreyfus, plus de trois cent millions d'euros.

Lors des négociations

annuelles, la direction a annoncé le gel des salaires pour deux ans en plus de sa mutation de l'annualisation. Une grande partie des travailleurs ont arrêté le travail à l'appel de la CGT.

Malgré le chantage de la direction, qui menaçait les grévistes de la fermeture de l'usine, ils ont tenu bon. Ils ont obtenu 20 euros d'augmentation mensuelle, le

maintien de la prime de présence pendant les jours de grève, la moitié des jours de grève payée par la direction et la possibilité de récupérer les autres jours par cinq samedis travaillés sur l'année, payés à 200 %. L'augmentation de salaire n'est certes pas à la hauteur de leur attente, mais ils n'ont pas cédé au chantage de la direction.

Correspondant LO

• Equant-groupe Orange - Rennes

Les salariés ne se résignent pas

La direction d'Equant, filiale du groupe Orange, avait fait savoir en mai 2013 qu'elle comptait obliger un nombre croissant de salariés à travailler dans les filiales sous convention collective Syntec, la plus défavorable du secteur. Les augmentations de salaire y sont les plus basses, les mutations forcées sont facilitées par le contrat de travail.

L'an dernier, une mobilisation avait imposé à la direction un premier recul. Elle s'était engagée à conserver les contrats de travail d'une partie des salariés transférés. Mais les salariés ont vite compris que rien ne changeait sur le fond. La direction continue de vouloir imposer ces mutations, à raison de plusieurs dizaines avant l'été. Avec la complicité de la CFDT, qui explique qu'il n'est pas possible de s'opposer à la réorganisation, la direction tente de faire croire que les conditions de travail seront préservées, alors même que tous constatent déjà le contraire.



La grève en 2011.

Une fraction de salariés ne baisse pas les bras. Jeudi 20 mars, jour du comité d'entreprise, ils étaient plus de 80 en grève: manifestations sous les fenêtres du CE, distributions de tracts aux collègues du site, tours des bureaux, tous se sont démenés pour dire haut et fort leur colère. Ils réclament l'arrêt du projet et l'alignement vers le haut de toutes les conditions de travail dans le groupe.

La mobilisation s'est poursuivie par un débrayage le lendemain et, depuis, les salariés sont une centaine à débrayer le mardi et le jeudi, manifestant autour des bâtiments de l'entreprise, s'adressant aux autres collègues et chantant une *Carmagnole* revue pour l'occasion: « Non ! Nous ne voulons pas d'égalisation par le bas, Non nous ne voulons pas qu'on nous fasse avaler cela ! ». L'objectif est

de profiter de toutes les occasions pour amplifier la mobilisation. Pour ceux que la direction veut muter en premier, et à qui elle veut faire signer des engagements d'adhésion à leur nouvelle affectation, le mouvement a rompu l'isolement et a redonné confiance. Et surtout il regonfle le moral de tous. De nouveaux débrayages sont prévus.

Correspondant LO

• Continental Coup de colère à Sarreguemines

Coup sur coup, le 7 mars puis deux semaines plus tard, des ouvriers de l'usine Continental-Sarreguemines en Moselle, ont spontanément, sans aucune consigne syndicale, arrêté le travail contre la politique de ce géant industriel.

Le 7 mars, la vingtaine d'ouvriers de l'atelier de vulcanisation en équipe VSD (week-end) s'est mise en grève en apprenant que l'un de leurs camarades, depuis dix-huit mois en intérim, allait être embauché en CDI, mais pas en CDI Continental comme cela lui avait été promis. Dix-neuf autres salariés faisant le même travail, dans le même atelier, sur les mêmes machines, sont eux en CDI Continental.

Cette pratique, qualifiée de délit de marchandage, est condamnée par la loi.

Devant la grève, la réaction de la direction a été très rapide. Dans la précipitation, elle a renvoyé à la maison le reste de l'équipe, prétextant que l'usine était paralysée, ce qui était loin d'être le cas. En réalité, la direction a eu peur que cette grève spontanée ne touche le reste des travailleurs en VSD, puis ne s'étende à l'usine, comme cela s'était passé en novembre 2009.

Deux semaines plus tard, dans la même équipe de VSD mais dans d'autres ateliers, une trentaine de salariés ont décidé d'arrêter tout aussi spontanément le travail, cette fois pour protester contre le montant de la participation, qui restait inchangé par rapport à l'année précédente alors que le groupe affiche une santé florissante. Or les primes (participation, intéressement, etc.) représentent plus de 30 % de la rémunération totale des salariés. Le débrayage a été poursuivi par l'équipe suivante.

Ces réactions spontanées des ouvriers montrent qu'il ne faudrait pas grand-chose pour que, demain, les réactions venues d'en bas deviennent vraiment contagieuses.

Correspondant LO

• Non-revalorisation des pensions

Les retraités vont devoir attendre

Sauf pour le minimum vieillesse, les pensions de retraite et de retraites complémentaires n'ont pas été revalorisées au 1^{er} avril, comme cela se faisait traditionnellement.

Les quelque 15 millions de retraités, soit près d'un habitant sur cinq, vont devoir attendre le 1^{er} octobre pour voir leur pension de base revalorisée. À cela s'ajoute la non-revalorisation,

et là sans limite dans le temps, des retraites complémentaires du privé Agirc et Arcco. Des calculs ont établi que cette non-revalorisation se traduira, pour une pension de 1 500 euros mensuels, par une perte de pouvoir d'achat évaluée sur l'année à 54 euros pour un fonctionnaire et 45 euros pour un salarié du privé.

Quant à l'allocation de

solidarité aux personnes âgées (ASPA), plus connue sous le nom de minimum vieillesse, si elle échappe au blocage pour cette fois, elle est revalorisée en fonction de l'inflation calculée par l'Insee, très en dessous de la réalité. Le minimum vieillesse n'a donc été augmenté que de 0,6 %, soit 4,75 euros par mois, ce qui le porte à 792 euros mensuels pour une personne

seule. À rappeler que le seuil de pauvreté en France est fixé à 814 euros mensuels!

Ce que le gouvernement puise dans les poches des retraités, sans se soucier du fait que beaucoup en sont à quelques euros près pour boucler leur budget, alimente directement le puits sans fond des milliards destinés aux patrons...

M.L.

• Négociations sur le compte-pénibilité

Les patrons crient sans avoir mal

À peine entamées, les négociations entre les patrons et les syndicats sur le compte-pénibilité, le patronat prétend ni plus ni moins être saigné à blanc par de nouvelles surcotisations! On se souvient que le compte-pénibilité a été instauré au moment de la « réforme » des retraites qui allongeait le temps de travail à 43 annuités. La CFDT avait même prétendu que ce « dispositif progressiste » justifiait sa signature de cette attaque manifeste contre les travailleurs.

Aujourd'hui le patronat renâcle même à lui laisser son hochet. Et Laurent Berger de s'insurger... sur son blog : « Comment ces organisations patronales peuvent-elles oser combattre un dispositif qui traite la question de l'injustice causée par la pénibilité du travail? L'écart d'espérance de vie entre les catégories sociales s'élève à près de sept ans! » Pourtant ce dispositif ne protège en rien les travailleurs.

Pour justifier son opposition, le patronat prétend d'abord que ce dispositif est une véritable « usine à gaz » qui va l'obliger à multiplier la pape-rasserie. Mais c'est surtout pour les salariés que le dispositif est complexe. Ainsi, il ne compte pas moins de dix facteurs : travail de nuit, charges lourdes, travail répétitif, horaires variables... Mais il faudra juger aussi bien de l'intensité que de la durée d'exposition à cette nuisance. Par exemple, pour rentrer dans ce dispositif, le salarié devra travailler de nuit plus de quinze fois par mois.

De la même manière, il devra faire la preuve qu'il a poussé ou tiré ou porté 7,5 tonnes par jour plus de dix jours par mois. Autant dire que les travailleurs devront s'accrocher pour faire

valoir « cette pénibilité », tant il est vrai que les patrons sont passés maîtres, partout – et surtout dans les entreprises où il n'y a aucune organisation des travailleurs – dans l'art de sous-évaluer la charge de travail.

Mais après avoir franchi cette étape où le travailleur devra faire la preuve de la pénibilité de son travail, qu'est-il en droit d'espérer? « Chaque trimestre d'exposition à un facteur de pénibilité ajoute un point au compte ou deux points en

cas d'exposition à plusieurs facteurs. »! Quelqu'un, qui aurait travaillé de nuit et porté chaque nuit 7,5 tonnes par mois, aurait droit, au bout de quinze trimestres, à un trimestre sur sa retraite, car les vingt premiers points gagnés sont obligatoirement réservés à... la formation.

Autant dire que les craintes des patrons de voir de nombreux travailleurs prendre une retraite anticipée relèvent du pur fantasme.

Aline URBAIN



• Le Havre : procès contre des militants syndicaux

Un premier succès pour les accusés

Le 31 mars, quatre responsables CGT du Havre, dont les deux secrétaires de l'Union locale, poursuivis pour des actions lors de manifestation ou de grève dans deux conflits différents ont été partiellement relaxés ou condamnés à des amendes légères, alors que le procureur avait requis des peines de prison.

La première convocation faisait suite à une plainte déposée par la députée socialiste

à la suite de la manifestation en septembre dernier contre la réforme des retraites : sa permanence et le local du Parti radical de gauche avaient été recouverts d'affiches et sa plaque parlementaire arrachée. Le procureur avait requis de la prison avec sursis et des amendes de plusieurs centaines d'euros. Cela s'est terminé par deux amendes de cent euros et une dispense de peine pour le « recel de vol », chef d'accusation

maintenu cependant pour l'arrachage de la plaque.

La deuxième plainte avait été déposée par un huissier qui accusait les militants de l'avoir bousculé et d'avoir jeté au feu son porte-document lors d'une grève des employés d'un courtier en assurance, SPB. Ce procureur avait requis cinq cents euros d'amende et six mois de prison ferme. Les prévenus ont été relaxés.

Plusieurs milliers de

manifestants, CGT, Sud, FSU, FO s'étaient déplacés de toute la région pour soutenir les accusés qui se sont réjouis de ce verdict mais revendiquent une relaxe complète.

Ce ne serait que justice car il est évident que, comme dans l'affaire des militants de Roanne, tout est prétexte pour essayer d'entraver l'action des militants.

Sylvie MARÉCHAL

Qui creuse le déficit ?

Selon l'Insee, le déficit public de la France – l'excès des dépenses sur les recettes du budget de l'État – s'est élevé en 2013 à 4,3 % du produit intérieur brut (PIB) alors que le gouvernement Hollande-Ayrault s'était engagé à le porter à 4,1 %.

Publié le jour où Hollande annonçait à la télévision « une baisse rapide des cotisations payées par les salariés », ce « nouveau dérapage du déficit public » comme le dit la presse, a alimenté les commentaires sur le peu de marges de manœuvres de Hollande. Juppé, par exemple, dénonçait « la contradiction entre la baisse des charges... et l'engagement du déficit à 3 % du PIB pour 2015 ».

En fait de baisse des charges – c'est le vocabulaire patronal pour désigner les baisses de cotisation – ce ne sont pas à l'évidence celles qui bénéficient aux patrons que Juppé met en cause – avec l'UMP il en redemande – mais celles qui pourraient bénéficier aux salariés. Il faut oser. Car jusqu'à présent pour les salariés, avec la gauche comme avec la droite, l'heure est plutôt aux augmentations d'impôt et de cotisations. Et ce sont bien les milliards d'euros de subventions, de baisses d'impôt, de cotisations, etc, en faveur des banquiers, des grands patrons et des riches contribuables qui ont creusé et creusent les déficits du budget de l'État.

J.-J.L.

Union sacrée autour du patronat

Le club Produire en France, qui regroupe 150 parlementaires « de toute opinion » et des dirigeants d'entreprises, s'est adressé aux candidats aux élections municipales. La commande publique des collectivités locales représentant chaque année 200 milliards d'euros, il leur a été demandé d'acheter français, ce qui serait « un acte responsable et citoyen auquel vous pouvez contribuer ». Ce club est coprésidé par Natacha Bouchart, sénatrice-maire UMP, André Chassaigne, député PC, Jean Grellier, député PS, Yves Jégo, député UDI, et Renée Nicoux, sénatrice PS.

Ils et elles disent du mal les uns des autres, s'opposent pour les postes, mais se retrouvent tous et toutes derrière le patronat français si bien servi par les gouvernements de toute sorte. Voilà la réalité sans fard : le patronat peut aussi bien marcher sur son pied gauche que sur son pied droit.

Correspondant LO